# LE LOGEMENT DES AÎNÉS AU CANADA :

## Le guide du marché des plus de 55 ans

VOLUME 1 Comprendre le marché

Canada

SCHL CMHC
AU CŒUR DE L'HABITATION

## LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, et ce, depuis plus de 65 ans.

En collaboration avec d'autres intervenants du secteur de l'habitation, elle contribue à faire en sorte que le système canadien de logement demeure l'un des meilleurs du monde. La SCHL aide les Canadiens à accéder à un large éventail de solutions de logements durables, abordables et de qualité, favorisant ainsi la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à l'adresse suivante :
**www.schl.ca**

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274.

De l'extérieur du Canada : 613-748-2003 (téléphone); 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

# TABLE DES MATIÈRES

*Qui sont les Canadiens âgés et pourquoi la question devrait-elle intéresser les promoteurs immobiliers?* . . . . . 3

*Le regroupement des personnes âgées par cohortes d'âge* . . . . . 4

*Les personnes de 55 à 64 ans* . . . . . 4

*Les personnes de 65 à 74 ans* . . . . . 5

*Les personnes de 75 à 84 ans* . . . . . 5

*Les personnes de 85 ans et plus* . . . . . 5

*Quelle est la taille de ce marché et où est-il situé?* . . . . . 6

*Prendre sa retraite ou continuer de travailler? Quelles sont les tendances?* . . . . . 9

*Quelles sont les tendances des revenus, de la richesse et des pensions des aînés Canadiens?* . . . . . 13

*Quel effet l'ethnicité a-t-elle sur les choix de logement des aînés?* . . . . . 16

*Quelles sont les options pour vieillir chez soi?* . . . . . 18

*Les aînés veulent-ils continuer de vivre dans leurs collectivités ou déménager ailleurs?* . . . 20

*Quelles proportions de Canadiens âgés vivent dans les zones urbaines et rurales du Canada?* . . . . . 24

*Est-ce que les aînés veulent louer ou acheter un logement?* . . . . . 26

*Quelles sont les tendances en ce qui concerne les modes de vie, la santé et la mobilité des personnes âgées?* . . . . . 28

*Quels sont les désirs et les besoins des aînés en matière de modalités de vie?* . . . . . 32

*La surveillance des tendances* . . . . . 34

*Annexe Population actuelle et prévue selon l'âge, provinces et territoires* . . . . . 37

*Bibliographie* . . . . . 44

# QUI SONT LES CANADIENS ÂGÉS

## et pourquoi la question devrait-elle intéresser les promoteurs immobiliers?

Le présent guide définit un « Canadien âgé » comme étant toute personne de 55 ans et plus. On ne peut donc pas trop généraliser, puisque ce groupe englobe tout un éventail de gens comprenant des salariés; des parents ayant des enfants d'âge scolaire; des parents dont les enfants ont quitté le domicile familial; des retraités dont les situations en matière d'emploi, de revenu, de richesse, de famille et de santé diffèrent ainsi que des personnes vivant dans des centres d'hébergement.

Néanmoins, les besoins des gens en matière de logement peuvent fort bien changer au cours des années qui précèdent la retraite, ainsi qu'au début de cette période et pendant le reste de leur vie. Certaines personnes emménagent dans un logement plus petit, d'autres déménagent dans une autre collectivité ou ailleurs dans leur milieu actuel afin de se rapprocher d'activités de loisir, alors que d'autres veulent continuer de vivre dans le logement qu'elles occupent tout en ayant la possibilité de recourir à des services de soutien si elles en ont besoin. Les personnes âgées comptent sur le marché du logement pour leur offrir un éventail d'options convenant à leurs besoins. Les variables sont si nombreuses et les styles de vie tellement diversifiés que c'est en ciblant un segment particulier de ce vaste marché qu'un promoteur immobilier a les meilleures chances de réussir.

En plus d'être diversifié, le marché du logement des Canadiens âgés évolue avec le temps. Par exemple, nous savons que :

- le nombre de Canadiens âgés augmente de façon absolue et proportionnellement à la population totale;
- les Canadiens qui prennent actuellement leur retraite sont généralement plus riches, mieux instruits et plus actifs que ceux des générations précédentes de retraités;
- les changements apportés aux dispositions législatives concernant la retraite obligatoire et les mécanismes de pension font que certains aînés choisissent de continuer de travailler après 65 ans, que ce soit à plein temps ou à temps partiel, alors que de nombreux autres se retirent complètement du marché du travail à un âge moins avancé.

Toutefois, certaines constantes demeurent :

- Les femmes continuent de vivre plus longtemps que les hommes, si bien que le ratio femmes-hommes augmente avec l'âge, tout comme la proportion de ménages âgés qui sont dirigés par une femme vivant seule.
- De nombreux Canadiens âgés sont propriétaires de leur maison et celle-ci est souvent leur élément d'actif le plus important lorsqu'ils prennent leur retraite.

Dans le présent chapitre, nous allons présenter une vue d'ensemble du marché des personnes âgées au Canada en utilisant les statistiques les plus récentes disponibles. Nous espérons vous aider à répondre aux questions suivantes de façon générale, mais vous devrez compléter

cette information en obtenant des données de votre marché local[1].

- Quelle est la taille réelle de ce marché?
- Quelles sont les tendances en ce qui concerne l'âge de la retraite et le travail après la retraite?
- Quelles sont les tendances en matière de revenu et combien les aînés dépensent-ils pour se loger?
- Dans quelle mesure l'ethnicité a-t-elle un effet sur les choix de logement des aînés?
- Quelles sont les tendances relatives au vieillissement chez soi?
- Est-ce que les aînés veulent louer ou acheter un logement?
- Quels sont les désirs et les besoins des aînés en ce qui concerne le logement?

# LE REGROUPEMENT DES PERSONNES ÂGÉES
## par cohortes d'âge

Pour que l'information demeure gérable, nous avons segmenté les Canadiens âgés en quatre groupes, ou cohortes. Bien qu'il y ait d'importantes différences entre les personnes de 75 à 84 ans et celles de 85 ans et plus, nous avons dû, dans certains cas, regrouper ces cohortes puisque les données disponibles ne font pas toujours la distinction entre les deux.

Bien qu'il y ait de nombreuses différences entre ces quatre cohortes, les Canadiens âgés ont plusieurs caractéristiques et préférences en commun. Par exemple, la majorité d'entre eux sont à l'abri des soucis financiers. Ils ont un revenu stable et ont fini de payer leur maison, ce qui leur donne plus de choix en matière de logements et de modes de vie. À mesure qu'ils vieillissent, leur utilisation de la voiture va diminuer, ce qui donne à penser qu'ils auront besoin de types de logement facilitant les déplacements à pied et situés dans des zones desservies par d'autres modes de transport[2]. Environ 85 % des Canadiens âgés préféreraient vieillir chez eux et la plupart vont habiter dans des zones urbaines. Ils auront besoin de services de soutien et de choix de logements qui leur permettront de vivre de façon autonome dans leur propre maison aussi longtemps que possible.

### LES PERSONNES DE 55 À 64 ANS

Ce groupe représentait 11,6 % de la population en 2006 et on prévoit qu'il constituera un pourcentage semblable (11,4 %) de la population en 2036 (voir le tableau 1).

[1] Vous pouvez accéder à des données sur les conditions de logement dans différentes zones géographiques au moyen de Logement au Canada en ligne (LACEL) à l'adresse suivante : www.schl.ca/fr/inso/info/obloca/obloca_002.cfm.

[2] Glen Miller et coll., « Mobility Under Attack – Are Older Canadians Ready to Live Without Their Cars? », Ontario Planning Journal, vol. 21, nº 4 (2006).

Dans cette catégorie d'âge, il y a 96,7 hommes pour 100 femmes. Ce groupe est relativement aisé; en 2005, il avait le revenu personnel moyen le plus élevé de toutes les catégories d'âge. Parmi les ménages dont le principal soutien était âgé de 55 à 64 ans, plus des trois quarts (77,7 %) étaient propriétaires en 2006 et parmi eux, plus de la moitié (56,2 %) avaient fini de rembourser leur emprunt hypothécaire. Une proportion élevée (62,3 %) de tous les ménages dont le principal soutien était âgé de 55 à 64 ans vit dans une maison individuelle isolée, et un peu plus de la moitié (52,5 %) n'avaient pas déménagé pendant les cinq années précédant le Recensement de 2006[3].

## LES PERSONNES DE 65 À 74 ANS

Ce groupe représentait 7,2 % de la population en 2006 et on prévoit qu'il constituera 11 % de la population en 2036. Il compte 90,5 hommes pour 100 femmes. Moins du quart de cette population occupait un emploi et son taux d'activité s'établissait à 22,2 % pour les hommes et à 10,4 % pour les femmes. Le revenu personnel moyen de ce groupe est aussi beaucoup plus bas que celui du groupe plus jeune, mais la proportion des ménages propriétaires dont le principal soutien est âgé de 65 à 74 ans qui n'ont plus d'emprunt hypothécaire est beaucoup plus élevée (75,8 %). La proportion de ces ménages qui vit dans une maison individuelle isolée est relativement plus faible (59,3 %) que celle du groupe plus jeune. Dans ce groupe d'âge, 3,0 % des personnes ayant une déficience avaient besoin d'aide pour leurs soins personnels. En 2006, 52,9 % des personnes de ce groupe n'avaient pas changé de résidence au cours des cinq années précédentes.

## LES PERSONNES DE 75 À 84 ANS

Ce groupe constituait 4,8 % de la population en 2006 et on prévoit que ce pourcentage grimpera à 8,8 % en 2036. Les femmes sont considérablement plus nombreuses que les hommes dans ce groupe, avec 71,8 hommes pour 100 femmes. Seul un très petit pourcentage de personnes dans ce groupe d'âge travaille encore, les taux d'activité des hommes et des femmes s'établissant à 7,5 % et 2,4 %, respectivement. Le revenu personnel moyen est moins élevé que celui des deux groupes plus jeunes. Un pourcentage plus faible de ménages dont le principal soutien est âgé de 75 à 84 ans sont propriétaires de leur maison (67,9 %), mais une plus grande proportion de ces ménages propriétaires ont fini de rembourser leur emprunt hypothécaire (86,3 %). Seulement un peu plus de la moitié (50,6 %) habite encore dans une maison individuelle isolée et près du cinquième (19,8 %) vit dans un appartement situé dans un immeuble de moins de cinq étages. Les personnes de ce groupe sont aussi moins susceptibles de déménager : 60,2 % d'entre eux n'avaient pas changé de logement pendant les cinq années précédant le Recensement de 2006.

## LES PERSONNES DE 85 ANS ET PLUS

Ce groupe représentait 1,6 % de la population totale en 2006 et on prévoit que cette proportion passera à 3,8 % en 2036. La très grande majorité des membres de ce groupe est composée de femmes (45,1 hommes pour 100 femmes). La proportion des 85 ans et plus qui vivent dans des établissements de soins spéciaux et dans les hôpitaux augmente avec l'âge. Par conséquent, une forte proportion des membres de ce groupe d'âge ne vivront pas dans des ménages privés, que ce soit à titre de propriétaires ou de locataires.

[3] L'Association canadienne des individus retraités (CARP) a défini un groupe encore plus vaste et ses produits et services ciblent maintenant tous les Canadiens de plus de 45 ans.

# QUELLE EST LA TAILLE DE CE MARCHÉ

## et où est-il situé?

En 2006, les Canadiens de 55 ans et plus constituaient environ le quart de la population, alors que le pourcentage de personnes de 65 ans et plus s'établissait à environ 14 %. On estime que plus du tiers (35 %) de la population aura plus de 55 ans en 2036 et que presque le quart (24 %) aura plus de 65 ans (voir le tableau 1). La croissance soutenue du groupe des 55 à 64 ans, dont les effectifs passeront de 3,7 millions en 2006 à environ 5 millions en 2036, porte à croire que la demande de logement de ce groupe demeurera forte pendant encore des décennies.

On prévoit que le nombre global de personnes de 65 ans et plus au Canada en 2036 sera à peu près égal à la population actuelle combinée du Québec et de l'Alberta et que le nombre des personnes de plus de 85 ans sera supérieur à celui de la population actuelle du Manitoba. Évidemment, ces nombres seront répartis sur l'ensemble du pays et il y aura des variations d'une province et même d'une ville à l'autre.

En pourcentage des populations totales des provinces ou territoires, la proportion de Canadiens âgés en Nouvelle-Écosse était la plus élevée (28 %) en 2006 et celle du Nunavut était la plus faible (8,0 %) (voir le tableau 2). Parmi les provinces, l'Alberta compte la proportion la plus faible de Canadiens âgés (20,3 %). La Saskatchewan avait la proportion la plus élevée (8,1 %) de personnes de 75 ans et plus, alors que Terre-Neuve-et-Labrador avait la proportion la plus forte (13,7 %) de Canadiens de 55 à 64 ans.

Il est important de tenir compte de la proportion d'aînés dans une collectivité lorsqu'on produit des logements pour personnes âgées, étant donné que ce facteur détermine le besoin de ce type de logement. Dans chaque province, le profil démographique des communautés individuelles peut varier grandement. Par exemple, parmi les agglomérations de recensement (AR)[4] et les régions métropolitaines de recensement (RMR)[5], Wood Buffalo, en Alberta, avait la proportion la plus faible d'aînés (population de 65 ans et plus) en 2006, soit 1,9 % seulement de sa population totale. Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, suit avec une proportion de 2,1 %. En revanche, Parksville, en Colombie-Britannique, comptait la proportion la plus forte d'aînés en 2006, soit 32,6 % de sa population. C'est à Calgary qu'on trouvait la proportion la plus faible d'aînés parmi les régions métropolitaines de recensement en 2006, soit 8,9 % de sa population totale.

[4] Une agglomération de recensement (AR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines dont le noyau urbain a une population totale d'au moins 10 000 habitants.

[5] Une région métropolitaine de recensement (RMR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités voisines ayant une population totale d'au moins 100 000 habitants, dont 50 000 ou plus vivent dans le noyau urbain.

**Tableau 1* :** Projections démographiques pour certains groupes d'âge, en nombre et proportion de la population totale, 2006 et projections jusqu'en 2036

| Groupe d'âge | | 2006 | 2016 | 2026 | 2036 |
|---|---|---|---|---|---|
| **55-64 ans** | Nombre | 3 674 495 | 4 948 500 | 5 312 600 | 4 993 500 |
| | % de la population | 11,6 % | 13,6 % | 13,2 % | 11,4 % |
| **65-74 ans** | Nombre | 2 288 360 | 3 392 900 | 4 617 300 | 4 842 200 |
| | % de la population | 7,2 % | 9,3 % | 11,5 % | 11,0 % |
| **75-84 ans** | Nombre | 1 526 280 | 1 760 700 | 2 743 300 | 3 852 800 |
| | % de la population | 4,8 % | 4,8 % | 6,8 % | 8,8 % |
| **85 ans et plus** | Nombre | 520 610 | 802 700 | 1 022 900 | 1 684 600 |
| | % de la population | 1,6 % | 2,2 % | 2,5 % | 3,8 % |
| **55 ans et plus** | Nombre | 8 009 745 | 10 904 800 | 13 696 100 | 15 373 100 |
| | % de la population | 25,3 % | 29,9 % | 34,0 % | 35,1 % |
| **65 ans et plus** | Nombre | 4 335 250 | 5 956 300 | 8 383 500 | 10 379 600 |
| | % de la population | 13,7 % | 16,3 % | 20,8 % | 23,7 % |
| **75 ans et plus** | Nombre | 2 046 890 | 2 563 400 | 3 766 200 | 5 537 400 |
| | % de la population | 6,5 % | 7,0 % | 9,3 % | 12,6 % |
| **Population totale** | Nombre | 31 612 895 | 36 493 800 | 40 287 700 | 43 821 700 |
| | % de la population | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |

Source : Statistique Canada, *Profils des communautés*, Recensement de 2006; Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires*, 2010 (projection de croissance moyenne 1)

*Remarque : Nous avons utilisé les projections de croissance moyenne qui combinent des hypothèses relatives à la fécondité et à l'immigration semblables à celles des années récentes avec une croissance modérée de l'espérance de vie.

Puisque les femmes ont tendance à vivre plus longtemps que les hommes, l'équilibre entre les hommes et les femmes change dans les cohortes d'âges plus avancés. Le tableau 3 montre la répartition observée en 2006 et prévue pour l'ensemble du pays. Les chiffres indiqués dans le tableau représentent le nombre d'hommes pour 100 femmes dans chaque cohorte d'âge. On voit qu'il y avait 96,7 hommes pour 100 femmes de 55 à 64 ans en 2006, et 45,1 hommes pour 100 femmes de 85 ans et plus.

Les projections actuelles indiquent une amélioration de la longévité des hommes, de sorte que le ratio hommes-femmes dans chaque groupe d'âge devrait augmenter. On prévoit que cette tendance sera la plus marquée pour les plus de 85 ans, ce qui veut dire qu'il y aurait relativement plus de couples âgés et relativement moins de femmes seules dans ce groupe d'âge en 2036. C'est un facteur dont il faut tenir compte pour déterminer la taille et le type des logements pour personnes âgées qui seront nécessaires.

**Tableau 2 :** Pourcentage de certains groupes démographiques selon l'âge, Canada, 2006

| Lieu | 55 à 64 ans | 65 à 74 ans | 75 à 84 ans | 85 ans et plus | Total, personnes âgées |
|---|---|---|---|---|---|
| **Terre-Neuve-et-Labrador** | 13,7 % | 7,7 % | 4,5 % | 1,5 % | 27,4 % |
| **Île-du-Prince-Édouard** | 12,7 % | 7,8 % | 4,9 % | 1,9 % | 27,3 % |
| **Nouvelle-Écosse** | 13,0 % | 7,9 % | 5,1 % | 2,0 % | 28,0 % |
| **Nouveau-Brunswick** | 12,8 % | 7,6 % | 5,0 % | 1,9 % | 27,3 % |
| **Québec** | 12,5 % | 7,6 % | 4,9 % | 1,6 % | 26,6 % |
| **Ontario** | 11,1 % | 7,0 % | 4,8 % | 1,6 % | 24,5 % |
| **Manitoba** | 10,6 % | 6,6 % | 5,1 % | 2,1 % | 24,4 % |
| **Saskatchewan** | 10,2 % | 7,1 % | 5,6 % | 2,5 % | 25,4 % |
| **Alberta** | 9,7 % | 5,6 % | 3,7 % | 1,3 % | 20,3 % |
| **Colombie-Britannique** | 12,0 % | 7,4 % | 5,1 % | 1,8 % | 26,3 % |
| **Yukon** | 10,7 % | 4,2 % | 2,1 % | 0,6 % | 17,6 % |
| **Territoires du Nord-Ouest** | 5,8 % | 1,5 % | 1,4 % | 0,4 % | 9,1 % |
| **Nunavut** | 5,5 % | 2,0 % | 0,6 % | 0,2 % | 8,3 % |
| **Canada** | 11,6 % | 7,2 % | 4,8 % | 1,6 % | 25,2 % |

Source : Statistique Canada, *Profils des communautés* et autres données fournies par Statistique Canada, Recensement de 2006

**Tableau 3 :** Ratio hommes-femmes pour certains groupes d'âge, Canada, 2006 et projections jusqu'en 2036

| Groupe d'âge | 2006 | 2016 | 2026 | 2036 |
|---|---|---|---|---|
| **0-19** | 104,9 | 105,5 | 105,1 | 105,1 |
| **55-64** | 96,7 | 97,4 | 99,3 | 98,2 |
| **65-74** | 90,5 | 92,7 | 94,0 | 96,8 |
| **75-84** | 71,8 | 80,6 | 84,6 | 87,6 |
| **85 ans et plus** | 45,1 | 53,2 | 59,5 | 64,5 |
| **Total** | 95,9 | 98,5 | 98,3 | 98,0 |

Source : Statistique Canada, *Profil des communautés*, Recensement de 2006; estimations et projections démographiques de Statistique Canada, 2006 (projection de croissance moyenne 1)

*Ce ratio indique le nombre d'hommes pour 100 femmes.

# PRENDRE SA RETRAITE OU CONTINUER DE TRAVAILLER?

## Quelles sont les tendances?

Bien que l'âge normal de la retraite au Canada soit 65 ans, la retraite obligatoire a été abolie dans la plupart des provinces et territoires et l'exemption sur le revenu gagné des bénéficiaires du Supplément de revenu garanti a récemment été haussée[6]. Ainsi, les aînés qui veulent continuer de travailler après 65 ans peuvent le faire plus facilement. La décision de continuer de travailler a une incidence sur les choix de logement : ceux qui travaillent encore devront demeurer à une distance raisonnable de leur lieu de travail et pourraient ne pas être attirés par les logements ciblant spécifiquement les retraités.

Comme on pouvait s'y attendre, les statistiques de 2006 indiquent que les taux d'activité diminuent à mesure que les gens approchent de 65 ans. En 2006, le taux d'activité des hommes de 45 à 54 ans atteignait autour de 89 %. Ce taux tombait à 68 % chez les 55 à 64 ans, à 22 % pour les 65 à 74 ans et à 7,5 % dans le cas des 75 ans et plus. On constate la même tendance chez les femmes, bien que leurs taux d'activité soient plus bas que ceux des hommes dans tous les groupes d'âge (voir le tableau 4).

Par suite de l'abolition de la retraite obligatoire, les taux d'activité des Canadiens âgés ont augmenté entre 2001 et 2006. Ceux des Canadiens de 55 à 64 ans sont passés de 54,0 % à 59,7 % pendant cette période de cinq ans, alors que ceux des Canadiens de 65 à 74 ans ont progressé de 12,6 % à 16,0 % et ceux des Canadiens de 75 ans et plus, de 3,7 % à 4,5 %. En d'autres termes, les Canadiens âgés nous disent qu'ils veulent demeurer actifs plus longtemps.

En 2006, il y avait une forte concentration de Canadiens âgés actifs sur le marché du travail dans trois secteurs : les services aux consommateurs, les services aux entreprises et les produits primaires. Les services aux consommateurs emploient la proportion la plus forte de Canadiens âgés de 65 ans et plus (29 % d'hommes et 36 % de femmes).

Les aînés très instruits sont plus susceptibles de continuer de travailler après 65 ans, l'âge traditionnel de la retraite. Ceci est peut-être attribuable, en partie, au fait que les emplois nécessitant des niveaux d'instruction plus élevés sont habituellement moins exigeants sur le plan physique, de sorte que les limitations physiques normalement associées au vieillissement pourraient être moins susceptibles d'amener les gens à prendre leur retraite[7]. Une autre

[6] Dans son budget du 6 juin 2011, le gouvernement fédéral annonçait des révisions de ses règles visant à abolir l'âge de retraite obligatoire pour les employés sous réglementation fédérale, afin de donner aux travailleurs âgés la possibilité de rester sur le marché du travail s'ils le désirent. Voir le site http://www.budget.gc.ca/2011/plan/Budget2011-fra.pdf.

[7] Ibid.

**Tableau 4 :** Taux d'activité, selon certains groupes d'âge et le sexe, Canada, 2006

| Âge | Taux d'activité des hommes (en %) | Taux d'activité des femmes (en %) |
|---|---|---|
| **35-44** | 91,7 | 81,9 |
| **45-54** | 89,4 | 80,1 |
| **55-64** | 68,4 | 51,4 |
| **65-74** | 22,2 | 10,4 |
| **75 ans et plus** | 7,5 | 2,4 |
| **Tous les groupes de 15 ans et plus** | 72,3 | 61,6 |

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, produit nº 97-559-XCB2006008 au catalogue de Statistique Canada

raison possible, c'est que de nombreux emplois habituellement occupés par des travailleurs très instruits se prêtent bien aux modalités de travail flexibles (comme travailler à domicile ou à temps partiel).

La décision de continuer à travailler dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris l'état de santé, le revenu et les niveaux d'endettement. Par exemple, en 2006, 9 % des femmes âgées ayant dit ne pas avoir de limitations de leurs activités physiques étaient employées, alors que moins de 5 % de celles qui avaient une forme quelconque de limitation travaillaient. En outre, 22 % des hommes âgés et 10 % des femmes âgées qui avaient un emprunt hypothécaire à rembourser occupaient toujours un emploi, alors que les aînés sans emprunt hypothécaire, qu'ils soient locataires ou des propriétaires-occupants n'ayant plus de prêt hypothécaire, étaient moins susceptibles de travailler après l'âge de 65 ans[8].

L'enquête sur la retraite (*The New Retirement Survey*) menée par Merrill Lynch en 2005 a révélé que 42 % des baby-boomers (les personnes nées entre 1947 et 1966) qui approchent maintenant de l'âge traditionnel de la retraite aimeraient idéalement alterner entre le travail et les loisirs après l'âge de 65 ans, alors que 16 % aimeraient travailler à temps partiel et que seulement 17 % préféreraient ne plus jamais avoir à faire un travail rémunéré. L'enquête a aussi montré qu'une proportion considérable (67 %) de baby-boomers ont l'intention de travailler après leur retraite, non seulement pour continuer de gagner un revenu (bien que ceci ait été important pour 37 % des répondants), mais aussi pour continuer de se stimuler mentalement et de relever des défis.

Dans une étude menée en 2008, Statistique Canada a aussi examiné l'emploi de transition[9]. L'expression « emploi de transition » désigne toute activité rémunérée après qu'une personne a pris sa retraite ou a commencé à toucher une pension. L'étude a révélé que la proportion d'individus occupant un emploi de transition avait augmenté et était passée de 7,9 % en 1999 à 9,7 % en 2004. En outre, les personnes ayant fait des études universitaires étaient près de deux fois plus susceptibles d'accéder à un emploi de transition que les personnes qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires. Les personnes âgées ayant travaillé à plein temps étaient moins susceptibles d'accéder à un emploi de transition que celles qui travaillaient à temps partiel. L'endroit où les gens vivent influait aussi sur la probabilité qu'ils prennent un emploi de transition, les travailleurs âgés vivant en région rurale ou dans de petites collectivités étant près de deux fois plus susceptibles d'accéder à un emploi de transition que les travailleurs vivant dans un grand centre urbain. Le rapport indiquait ce qui suit :

*Si la « retraite » est la cessation complète du travail rémunéré, le moment auquel commence en fait le processus de la retraite n'est plus clair. De plus, la durée de ce processus peut varier énormément et peut consister soit à réduire graduellement le*

[8] Ibid.

[9] Benoît-Paul Hébert et May Luong, « Emploi de transition », *Perspectives* (novembre 2008), sur le site http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008111/pdf/10719-fra.pdf (consulté le 4 octobre 2010).

**Tableau 5 :** Répartition des retraités selon l'âge à la retraite, Canada, 2000-2004

| | Nombre de retraités | Pourcentage des retraités |
|---|---|---|
| **50-54** | 90 000 | 12 % |
| **55-59** | 219 000 | 30 % |
| **60-64** | 227 000 | 31 % |
| **65-69** | 142 000 | 19 % |
| **70 ans et plus** | 56 000 | 8 % |
| **Total** | 734 000 | 100 % |

Source : Statistique Canada, *L'emploi et le revenu en perspective 2006*, publication n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada

*temps passé au travail, soit à quitter et à réintégrer une ou plusieurs fois la population active avant de cesser complètement le travail rémunéré*[10].

Moins d'un cinquième (19 %) des Canadiens quitte la population active à l'âge traditionnel de la retraite (entre 65 et 69 ans). Un nombre beaucoup plus élevé de Canadiens âgés prennent leur retraite avant 65 ans, soit 31 % entre 60 et 64 ans et 30 % entre 55 et 59 ans (voir le tableau 5).

Ces chiffres indiquent les tendances parmi les personnes qui ont déjà pris leur retraite. Mais qu'en est-il de celles qui prévoient se retirer au cours des dix ans ou plus à venir? Une enquête auprès des Canadiens âgés de 45 à 59 ans montre qu'environ 37 % des travailleurs canadiens qui approchent de la retraite ont l'intention de se retirer à 65 ans ou plus, alors que 33,6 % prévoient le faire entre 60 et 64 ans. La proportion de femmes qui prévoient prendre leur retraite avant 60 ans est plus élevée que celle des hommes (31 % et 28 %, respectivement) (voir le tableau 6).

La plupart des quasi-retraités ayant répondu à l'Enquête sociale générale de 2007 se sont montrés confiants quant à l'âge auquel ils allaient prendre leur retraite, 28 % d'entre eux s'étant dits « très certains » et 33 %, « assez certains » d'être en mesure de prendre leur retraite à l'âge prévu[11]. En outre, les répondants qui étaient certains de l'âge prévu de leur retraite s'attendaient généralement à quitter la population active plus tôt que ceux qui étaient incertains.

Le revenu joue un rôle considérable dans les projets de retraite des Canadiens. En effet, le pourcentage de Canadiens prévoyant prendre leur retraite avant l'âge de 60 ans (38 %) est le plus élevé parmi ceux qui gagnent 100 000 $ ou plus. En comparaison, environ 63 % des Canadiens gagnant moins de 40 000 $ ont l'intention de prendre leur retraite à 65 ans ou plus tard (voir le tableau 6). L'Enquête sociale générale de 2007 a aussi révélé que les personnes ayant une plus longue durée d'occupation d'un emploi et celles qui participent à un régime de pension d'employeur sont plus susceptibles d'être confiantes quant à la suffisance de leur revenu de retraite et d'avoir l'intention de se retirer avant l'âge de 60 ans[12].

Il faut interpréter ces résultats avec une certaine réserve, parce que le revenu et les pensions sont reliés à l'économie. Pendant le bouleversement économique de 2008-2009, les médias ont parlé de personnes proches de la retraite qui mettaient leurs projets de retraite en veilleuse à cause de la perte de revenus de placements ou de l'incertitude quant à leurs pensions futures. Par exemple, en 2006, une étude sur les tendances en matière de retraite réalisée par la BMO a révélé que les raisons données par les baby-boomers canadiens qui prévoyaient travailler dans une certaine mesure après la retraite étaient, par ordre d'importance, « rester actif mentalement », « rester en contact avec les gens » et « gagner de l'argent ». Lorsque l'étude a été menée de nouveau en 2009, toutefois, les répondants ont indiqué que la principale raison pour laquelle ils envisageraient

[10] Ibid.

[11] Statistique Canada, « Planification de retraite et attentes des travailleurs plus âgés », Rapport de l'Enquête sociale générale de 2007, 9 septembre 2008, sur le site http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2008002/article/10666-fra.pdf (consulté le 4 octobre 2010).

[12] Ibid.

**Tableau 6 :** Âge prévu de la retraite des quasi-retraités selon le sexe, le groupe d'âge et le revenu du ménage, Canada, 2007

| | Avant 60 ans | Entre 60 et 64 ans | À 65 ans ou plus |
|---|---|---|---|
| **Groupe d'âge** | | | |
| 45-49 | 36,4 % | 27,6 % | 36,0 % |
| 50-54 | 31,4 % | 33,7 % | 35,0 % |
| 55-59 | 11,7 % | 44,8 % | 43,5 % |
| Total | 29,0 % | 33,6 % | 37,3 % |
| **Sexe** | | | |
| Hommes | 28,0 % | 33,7 % | 38,3 % |
| Femmes | 31,0 % | 33,6 % | 36,3 % |
| **Revenu du ménage** | | | |
| Moins de 40 000 $ | 12,6 % | 24,8 % | 62,5 % |
| 40 000 $-59 999 $ | 18,8 % | 35,0 % | 46,1 % |
| 60 000 $-79 999 $ | 29,6 % | 32,2 % | 38,3 % |
| 80 000 $-99 999 $ | 31,7 % | 34,9 % | 33,4 % |
| 100 000 $ et plus | 38,4 % | 35,4 % | 26,2 % |

Source : Statistique Canada, *Rapport de l'Enquête sociale générale de 2007 : Planification de retraite et attentes des travailleurs plus âgés*, publication nº 11 008-X au catalogue de Statistique Canada

de retourner au travail au cours de la prochaine année serait pour « gagner de l'argent », alors que les choix « rester actif mentalement » et « rester en contact avec les gens » arrivaient respectivement en deuxième et en troisième positions[13].

L'Institut canadien des actuaires a aussi commandé une enquête en 2010 pour déterminer dans quelle mesure les Canadiens approchant l'âge de la retraite ont confiance en leur capacité de maintenir leur style de vie après leur retraite[14]. L'enquête menée auprès de 2 137 Canadiens âgés de plus de 45 ans, dont 1 064 préretraités (personnes n'ayant pas encore pris leur retraite), a révélé que 41 % des préretraités ne croyaient pas qu'ils pourraient maintenir leur niveau de vie actuel tout au long de leur retraite. Environ 62 % des préretraités craignaient d'épuiser leurs économies ou de ne pas avoir assez d'argent pour se payer des soins de santé adéquats.

Ce que tout cela veut dire en ce qui concerne le logement, c'est que les cohortes de Canadiens moins âgés ne tiennent pas pour acquis qu'ils vont arrêter de travailler à l'âge normal de la retraite et qu'ils sont susceptibles de vouloir conserver une marge de manœuvre. Il y aura quand même une demande de villages de retraite et de modes de logement traditionnels, mais les personnes qui prévoient continuer de travailler longtemps après l'âge de 65 ans seront attirées par des logements qui offrent des caractéristiques comme des espaces qui leur permettent de travailler à la maison, ou qui sont situés à une distance raisonnable des occasions d'emploi.

[13] Centre Info-retraite BMO, « Des départs à la retraite retardés par la conjoncture », sur le site http://www.bmo.com/pdf/mf/prospectus/fr/09-216_Retirement_Institute_Report_F_final (2).pdf (consulté le 4 octobre 2010).

[14] Ipsos Reid, *Risques liés à la retraite : Définir les horizons de retraite*, s.l., Institut canadien des actuaires, 2010, site http://www.actuaries.ca/members/publications/2010/210037f.pdf (consulté le 4 octobre 2010).

# QUELLES SONT LES TENDANCES
## des revenus, de la richesse et des pensions des aînés Canadiens?

En général, les Canadiens âgés ont de bonnes ressources financières. Bien que le revenu moyen des Canadiens de 65 ans et plus soit inférieur à la moyenne pour l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, les aînés ont accès à des régimes de retraite publics et, dans bien des cas, à des régimes privés, et ils sont nombreux à être propriétaires de leur maison sans avoir d'emprunt hypothécaire. Parmi les pays de l'OCDE, le Canada a des taux de pauvreté relativement faibles parmi ses personnes âgées, et les aînés canadiens tirent une proportion relativement élevée de leurs revenus de retraite de pensions privées et d'autres actifs financiers[15].

Un document de 2010 de Statistique Canada tend à indiquer que lorsqu'on tient compte des éléments d'actif et services liés à la propriété du logement dans les revenus des retraités, l'écart entre le revenu de retraite et le revenu d'emploi rétrécit[16]. En outre, l'Enquête sur la sécurité financière[17] de Statistique Canada montre que les Canadiens de 65 ans et plus avaient une valeur nette médiane[18] de 303 167 $ en 2005, comparativement à 120 200 $ pour les Canadiens de moins de 65 ans.

Néanmoins, les revenus des Canadiens augmentent généralement avec l'âge jusqu'à 64 ans, puis diminuent dans le groupe des 65 ans et plus. Cette tendance est évidente aussi bien pour les hommes que pour les femmes, bien que le revenu d'emploi des femmes corresponde en moyenne à 63 % de celui des hommes (voir le tableau 7).

La part la plus importante du revenu (41 %) des hommes de 65 ans et plus provient des régimes de retraite, alors que la proportion la plus importante du revenu des femmes de 65 ans et plus (32 %) provient de la Sécurité de la vieillesse (SV), du Supplément de revenu garanti (SRG) ou de l'allocation au conjoint (AC) (voir le tableau 8).

Environ 96 % des hommes de 65 ans et plus reçoivent des prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec. En 2003, le revenu moyen de ces sources s'établissait à 6 500 $. Dans le cas des femmes de 65 ans et plus, environ 97 % (97,4 %) tiraient leur revenu de la SV, du SRG ou de l'AC et le revenu moyen de ces sources atteignait 6 700 $ en 2003.

[15] Organisation de coopération et de développement économiques, *Les pensions dans les pays de l'OCDE 2009 : Panorama des systèmes de retraite*, sur le site http://www.oecd.org/document/49/0,3343,en_2649_34757_42992113_1_1_1_1,00.html#country_highlights (consulté le 4 octobre 2010).

[16] W. Mark Brown, Feng Hou et Amélie Lafrance, *Revenus des Canadiens à l'âge de la retraite et en âge de travailler : prise en compte de la propriété*, Statistique Canada, Série de documents de recherche sur l'analyse économique, juillet 2010, sur le site http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=11F0027M2010064&lang=fra (consulté le 4 octobre 2010).

[17] Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, sur le site http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=2620&lang=fr&db=imdb&adm=8&dis=2 (consulté le 4 octobre 2010).

[18] La valeur nette comprend les régimes de retraite agréés d'employeur.

Les régimes de pension agréés (RPA) sont établis par les employeurs ou les syndicats pour les employés. En janvier 2009, Statistique Canada indiquait qu'il y avait 19 200 RPA au Canada auxquels 6 millions de personnes participaient (environ 17 % de la population ou autour de 38 % des employés)[19].

**Tableau 7 :** Revenu personnel moyen selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, 2005

| Groupe d'âge | Hommes | Femmes |
|---|---|---|
| **15-24** | 13 004 $ | 10 546 $ |
| **25-44** | 45 737 $ | 31 110 $ |
| **45-64** | 56 688 $ | 32 899 $ |
| **65 ans et plus** | 37 659 $ | 23 644 $ |
| **Tous (15 ans et plus)** | 43 684 $ | 27 653 $ |

Source : Statistique Canada, Tableaux thématiques, Recensement de 2006

Certains craignent que les Canadiens n'épargnent pas assez en prévision de leur retraite. Selon certaines estimations, un Canadien sur cinq pourrait ne pas avoir suffisamment d'actifs dans ses RPA et ses REER pour maintenir un niveau de consommation correspondant à au moins 90 % de ce qu'il était avant la retraite, et le manque à gagner pourrait être encore plus important pour les Canadiens à revenu modeste. Un rapport de Finances Canada indique ce qui suit : « Plusieurs facteurs sont en jeu, y compris la perte d'un emploi, le manque de discipline quant à l'épargne, l'érosion du patrimoine attribuable à la malchance ou à de mauvais choix de placement, et l'arrivée tardive au Canada sans guère avoir accumulé d'épargnes »[20]. En outre, il y a lieu de penser qu'à l'exception des personnes dans le quintile de revenu le plus élevé, les Canadiens ayant un RPA ont un revenu de retraite inférieur à ceux qui n'en ont pas, parce que ces derniers ont tendance à accumuler d'autres actifs en vue de leur retraite et sont plus susceptibles de travailler après l'âge de 65 ans[21].

**Tableau 8 :** Principales sources de revenu personnel des personnes de 65 ans et plus, Canada, 2003

| | Rémunération | Revenu de placements | Régimes de retraite | SV, SRG, AC | RPC/RRQ |
|---|---|---|---|---|---|
| **Hommes** | | | | | |
| % recevant un revenu de la source | 25,1 % | 56,1 % | 69,8 % | 93,6 % | 95,8 % |
| Revenu moyen reçu | 9 900 $ | 4 800 $ | 17 900 $ | 6 100 $ | 6 500 $ |
| % du revenu agrégé total | 8,1 % | 8,8 % | 40,5 % | 18,4 % | 20,2 % |
| **Femmes** | | | | | |
| % recevant un revenu de la source | 10,9 % | 58,4 % | 53,0 % | 97,4 % | 85,8 % |
| Revenu moyen reçu | 8 100 $ | 4 500 $ | 10 200 $ | 6 700 $ | 4 900 |
| % du revenu agrégé total | 4,3 % | 12,6 % | 26,3 % | 31,7 % | 20,5 % |

Source : Statistique Canada, *Un portrait des aînés au Canada*, 2006

[19] Statistique Canada, Régimes de pension au Canada, sur le site http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/100525/dq100525c-fra.htm (consulté le 4 octobre 2010).

[20] Jack M. Mintz, Rapport sommaire des travaux de recherche sur le niveau adéquat du revenu de retraite, s.l., 2009, sur le site http://www.fin.gc.ca/activty/pubs/pension/riar-narr-fra.asp (consulté le 4 octobre 2010).

Les dépenses devraient diminuer à mesure que le revenu baisse, mais il faut parfois un certain temps avant que les personnes rajustent leurs dépenses après leur retraite. En outre, le taux d'épargne de tous les Canadiens a diminué au cours des dernières décennies. Les ménages dirigés par une personne de plus de 55 ans avaient plus de dépenses de consommation personnelles en 2003 qu'ils en avaient en 1982 et ils économisaient moins, l'épargne tombant de 13 % du revenu en 1982 à seulement 4 % en 2003[22].

Les principales composantes de la consommation des ménages sont l'alimentation, le logement et le transport. En 2003, le classement de ces éléments par ordre d'importance était, pour le groupe des 55 à 64 ans, le logement, suivi du transport et de l'alimentation, alors que dans le cas des plus de 75 ans, l'ordre des dépenses par importance était le logement, l'alimentation et le transport[23]. Ce résultat peut être en partie attribuable au fait que de nombreuses personnes âgées et très âgées arrêtent de conduire et voyagent moins en général. Les dépenses pour les soins de santé peuvent aussi devenir importantes à mesure que les gens vieillissent.

En ce qui concerne le logement, cette tendance indique qu'un nombre croissant de personnes très âgées pourraient avoir à déménager dans un logement plus petit, non seulement parce qu'elles n'ont plus d'enfants vivant à la maison, mais aussi dans le but d'extraire la richesse accumulée dans leur grand logement afin de l'utiliser pour aider à payer leurs dépenses de consommation pendant qu'ils vivent dans un logement plus petit, qu'ils l'aient acheté ou loué. Dans les grands centres urbains, toutefois, le coût élevé des logements en copropriété ne permet pas aux ménages qui acquièrent un logement plus petit de libérer un avoir propre considérable. Puisque les options actuelles sont souvent limitées, ce marché pourrait représenter une occasion pour les promoteurs pleins d'initiative qui sont en mesure de produire des logements plus abordables dans des zones appropriées.

[21] Ibid.

[22] R.K. Chawla, « L'évolution des habitudes de dépenses des Canadiens âgés », *Perspectives* (décembre 2005), sur le site http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/11205/8982-fra.pdf (consulté le 4 octobre 2010).

[23] Ibid.

# QUEL EFFET L'ETHNICITÉ
## a-t-elle sur les choix de logement des aînés?

L'ethnicité peut être un des facteurs les plus importants pour prédire la façon dont un marché pourrait réagir aux choix de logement, de services et de commodités. Les profils démographiques varient d'une communauté ethnique à l'autre, de même que d'autres caractéristiques de la population comme le niveau d'instruction, le type d'emploi, le revenu et le mode de vie préféré.

L'âge d'un immigrant au moment de son arrivée au Canada peut influer sur le revenu, les perspectives de carrière, le logement et le mode de vie de cette personne. Le temps qui s'est écoulé depuis qu'un groupe ethnique s'est établi au Canada influe sur sa composition démographique. Les groupes ayant immigré au Canada depuis plus longtemps comprennent aussi plus de membres dans les groupes d'âge plus avancés. Les Canadiens ayant désigné les îles britanniques comme origine ethnique sont le groupe ethnique ayant la proportion la plus élevée de personnes âgées de 55 ans et plus, suivi de celui des Canadiens ayant des origines nord-américaines. Dans le groupe des 75 ans et plus, environ 39 % disent venir des îles britanniques, 31 % de l'Europe et 26 % de l'Amérique du Nord (voir le tableau 9).

Les immigrants âgés, notamment les immigrants récents, ont des caractéristiques, des expériences de vie et possiblement des préférences en matière de logement qui diffèrent de celles des personnes âgées nées au Canada. Par exemple, ils peuvent ne pas avoir eu le même type d'expérience sur le marché du travail que leurs concitoyens nés au Canada. Beaucoup ont dû apprendre une nouvelle langue à l'âge adulte et la plupart ont eu moins de temps pour épargner en vue de leur retraite. Certains peuvent ne pas être admissibles aux régimes de pension publics du Canada, mais peuvent recevoir des pensions de leur pays d'origine.

L'ethnicité des personnes âgées peut aussi influer sur leurs préférences à l'égard du logement. Les immigrants âgés sont plus susceptibles d'habiter dans de grandes zones urbaines que les non-immigrants, et ils sont de plus en plus susceptibles d'habiter dans des régions métropolitaines de recensement (RMR). Ainsi, en 2006, 84 % des immigrants âgés vivaient dans l'une des 27 RMR du Canada, comparativement à 69 % en 1981. En comparaison, seulement 56 % des personnes âgées nées au Canada vivaient dans une RMR en 2006[24].

De plus, les immigrants âgés qui sont arrivés au Canada récemment sont beaucoup moins susceptibles de vivre seuls que les immigrants âgés qui sont arrivés au pays il y a plusieurs décennies ou que les personnes âgées nées au Canada. Plus l'immigration est récente, plus la probabilité qu'un immigrant aîné vive seul est faible. Ce résultat pourrait être en partie attribuable au fait que de nombreux immigrants récents âgés vivent avec des membres de leur famille qui les ont parrainés lors de leur arrivée au Canada. En outre, dans certains groupes d'immigrants, la tradition veut que les personnes âgées

[24] M. Turcotte et G. Schellenberg, G., *Un portrait des aînés au Canada*, Ottawa, ministère de l'Industrie, 2007, p. 293, sur le site http://www.statcan.gc.ca/pub/89-519-x/89-519-x2006001-fra.pdf (consulté le 4 octobre 2010).

**Tableau 9 :** Origines ethniques signalées par les Canadiens

| Origine ethnique | % d'aînés selon l'origine ethnique | | |
|---|---|---|---|
| | 55-64 | 65-74 | 75 ans et plus |
| **Îles britanniques** | 38,3 % | 35,1 % | 38,6 % |
| **Origines françaises** | 16,7 % | 15,5 % | 13,5 % |
| **Origines autochtones** | 3,1 % | 2,2 % | 1,3 % |
| **Origines nord-américaines*** | 31,0 % | 27,6 % | 25,7 % |
| **Origines des Caraïbes** | 1,4 % | 1,1 % | 0,7 % |
| **Origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud** | 0,6 % | 0,4 % | 0,2 % |
| **Origines européennes** | 28,2 % | 31,0 % | 30,8 % |
| **Origines africaines** | 0,6 % | 0,5 % | 0,3 % |
| **Origines arabes**** | 0,8 % | 0,7 % | 0,5 % |
| **Origines d'Asie occidentale***** | 0,6 % | 0,6 % | 0,4 % |
| **Origines sud-asiatiques****** | 3,1 % | 2,8 % | 1,6 % |
| **Origines asiatiques d'Est et du Sud-Est******* | 5,1 % | 5,1 % | 4,3 % |
| **Origines de l'Océanie** | 0,1 % | 0,1 % | 0,1 % |

Source : Statistique Canada, *Recensement de la population de 2006*, publication n° 97-562-XCB2006012 au catalogue de Statistique Canada.

Remarque : La somme des pourcentages indiqués dans ce tableau est supérieure à 100 % parce qu'une personne peut indiquer avoir plus d'une origine ethnique.

*Les origines nord-américaines comprennent les Américains et les Canadiens.

**Les origines arabes comprennent les Égyptiens, les Irakiens, les Jordaniens, les Koweitiens, les Libanais, les Libyens, les personnes originaires du Maghreb, les Palestiniens, les Saoudiens, les Syriens et les Yéménites.

***Les origines d'Asie occidentale comprennent les Afghans, les Arméniens, les Assyriens, les Azerbaïdjanais, les Géorgiens, les Iraniens, les Israéliens, les Kurdes, les Pachtounes, les Tatars et les Turcs.

****Les origines sud-asiatiques comprennent les Bangladeshis, les Bengalis, les Indiens d'Asie, les origines de Goa, les Gujaratis, les origines du Cachemire, les Népalais, les Pakistanais, les Panjabis, les Cingalais, les Sri Lankais et les Tamouls.

*****Les origines asiatiques d'Est et du Sud-Est comprennent les Birmans, les Cambodgiens, les Chinois, les Philippins, les Hmongs, les Indonésiens, les Japonais, les Khmers, les Coréens, les Laotiens, les Malaisiens, les Mongoles, les Singapouriens, les Taïwanais, les Thaïs et les Vietnamiens.

vivent avec leurs enfants ou d'autres parents plutôt que d'emménager dans une résidence pour personnes âgées.

L'ethnicité et la durée du séjour d'une personne âgée au Canada ont aussi un effet sur le besoin de services. Les résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2003 indiquent que les immigrants âgés récents étaient plus susceptibles d'avoir besoin d'aide pour préparer les repas, accomplir les tâches ménagères quotidiennes, faire de gros travaux d'entretien, se rendre à des rendez-vous ou faire des courses et s'occuper de leurs finances personnelles que les aînés ayant immigré au Canada depuis longtemps ou les personnes âgées nées au Canada[25].

Les groupes ethniques ne s'établissent pas tous de la même façon et ont des préférences différentes en matière de logement. Par exemple, les immigrants de Hong Kong évitent habituellement les zones de réception à l'intérieur des villes et s'installent plutôt immédiatement

[25] M. Turcotte et G. Schellenberg, *Un portrait des aînés au Canada*, Statistique Canada, 2006, tableau 7.6, p. 291.

dans les banlieues. De plus, certains immigrants sont plus susceptibles que d'autres de choisir l'accession à la propriété. Une étude des choix et modalités de logement des immigrants dans une banlieue de Toronto a en effet révélé que les immigrants venant de l'Italie avaient le taux de propriété le plus élevé (95 %), suivis des immigrants originaires de Hong Kong, du Portugal, de l'Allemagne, de la République populaire de Chine, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de l'Inde. L'étude a aussi indiqué que les préférences des immigrants en matière de logement finissent, avec le temps, par ressembler à celles des ménages nés au Canada. En d'autres termes, ils ont tendance à choisir une maison individuelle dans une banlieue à faible densité de population[26].

Il est possible de produire des logements destinés à des groupes ethniques particuliers pourvu que les promoteurs comprennent parfaitement les groupes et leurs préférences en regard du logement. Les promoteurs pourraient notamment choisir de s'associer à des organismes sans but lucratif représentant des groupes ethniques lorsque ces organismes n'ont pas les compétences nécessaires pour produire des logements. Par ailleurs, des renseignements non scientifiques indiquent que lorsque la demande de logements de ce genre diminue, il peut être nécessaire d'attirer des ménages de l'extérieur du groupe ethnique visé.

La diversité ethnique dans les grandes villes canadiennes donne aussi à penser qu'il existe un marché pour un large éventail de choix de logements, y compris, par exemple, les logements d'une taille suffisante pour permettre aux membres de ménages multigénérationnels de vivre ensemble sans être à l'étroit.

## QUELLES SONT LES OPTIONS
### pour vieillir chez soi?

L'expression « vieillir chez soi » peut avoir plusieurs significations. Pour certains aînés, cela signifie rester dans la maison qu'ils occupent depuis des années ou des décennies, comme la maison dans laquelle ils ont élevé une famille. Toutefois, cela peut tout simplement vouloir dire rester dans le même milieu, bien que dans un logement différent (habituellement plus petit). Dans certains contextes, vieillir chez soi signifie n'importe quelle solution de rechange au déménagement dans un établissement de soins de longue durée, comme louer un appartement qui offre des services de soutien supplémentaires pour les activités quotidiennes.

[26] S.K. Agrawal, « Neighbourhood Patterns and Housing Choices of Immigrants », document de travail sur l'immigration dans la région de Peel, 2010.

Environ 85 % des Canadiens de plus de 55 ans veulent vivre dans leur logement actuel le plus longtemps possible, même si leur état de santé se détériore[27]. Des adaptations aux logements existants, des services d'entretien et de soutien à domicile (y compris pour les soins personnels) assurés par la famille, les amis et les voisins et un recours plus grand aux fournisseurs de services publics et privés seront nécessaires pour répondre à cette demande. Cette préférence signifie aussi qu'il faudra offrir un continuum complet de choix de logements, comprenant différents emplacements, formes de logement, types d'occupation, modalités de logement et gammes de services, qui permettront aux aînés de continuer à vivre de façon autonome et à prendre part à la vie collective aussi longtemps qu'ils le pourront.

Des recherches ont aussi été entreprises sur des technologies intelligentes à l'intention de la population vieillissante, domaine connu sous le nom de « gérontechnologie », en vue de mettre au point un large éventail de technologies, depuis les systèmes de surveillance sans fil à domicile jusqu'à la robotique d'assistance, pour soutenir les personnes voulant continuer de vivre chez elles[28]. Il s'agit d'un secteur qui évolue rapidement et les promoteurs de logements auront avantage à se tenir au courant des nouveautés dans ce domaine puisque les baby-boomers vieillissants sont plus à l'aise avec la technologie que les générations d'aînés précédentes et qu'ils ont des attentes plus élevées à l'égard des technologies intelligentes qui offrent commodité, sécurité et connectivité.

Un rapport du Comité sénatorial spécial sur le vieillissement[29] mentionnait les obstacles actuels qui empêchent les gens de vieillir chez eux, y compris le coût du réaménagement des logements de manière à y installer certains dispositifs comme des barres d'appui et des monte-escaliers. Vieillir chez soi pourrait aussi être un choix inapproprié pour les aînés vivant dans de vieux immeubles ayant besoin de beaucoup d'entretien continu. Les formes de logement plus récentes qui n'ont pas besoin de réparations fréquentes et dans lesquelles on peut facilement installer des dispositifs de soutien à mesure que leurs résidents vieillissent pourraient être un choix plus approprié.

La meilleure façon de concevoir le vieillissement chez soi est de considérer que, dans un certain sens, tous les fournisseurs de logements produisent des habitations qui seront occupées par des aînés plus tard, voire dans l'immédiat. L'idéal serait que tous les logements, où qu'ils soient situés, puissent être adaptés à mesure que leurs résidents vieillissent. Des caractéristiques de conception qui facilitent le vieillissement chez soi peuvent être intégrées dans les plans originaux d'un ensemble d'habitation. Habituellement, ces caractéristiques passent inaperçues et leurs éléments de base peuvent être mis en place au moment de la construction initiale à une fraction du prix qu'il en coûterait pour les ajouter plus tard. Ces caractéristiques peuvent aussi favoriser la vente des logements. Même si certains acheteurs actuels n'ont pas l'intention de vivre longtemps dans le logement, toute caractéristique qui pourrait ajouter à sa valeur de revente les intéressera.

[27] Société canadienne d'hypothèques et de logement, *Effets du vieillissement de la population canadienne sur le logement et les collectivités*, « Le Point en recherche, Série socioéconomique », Ottawa, SCHL, 2008.

[28] En mai 2010, l'International Society for Gerontechnology a tenu son 7e congrès mondial à l'Université Simon Fraser. On y a discuté de sujets comme l'orthétique, la robotique, la télésurveillance, les télésoins, les technologies de l'information et des communications (TIC), la biomécanique et l'ergonomie, les technologies d'aide, la conception et l'utilité universelles, les maisons et les tissus intelligents ainsi que la technologie des détecteurs. Consultez le site http://www.sfu.ca/isg2010/.

[29] Comité sénatorial spécial sur le vieillissement, *Le vieillissement de la population, un phénomène à valoriser,* rapport final, Ottawa, Comité sénatorial spécial sur le vieillissement, 2009, sur le site http://www.parl.gc.ca/40/2/parlbus/commbus/senate/com-e/agei-e/rep-e/AgingFinalReport-f.pdf (consulté le 4 octobre 2010).

# LES AÎNÉS VEULENT-ILS CONTINUER DE VIVRE
## dans leurs collectivités ou déménager ailleurs?

Les migrations ont des effets différents sur la répartition de la population selon l'âge. Par exemple, la Colombie-Britannique a une proportion plus élevée de personnes âgées parce qu'elle attire les retraités d'autres provinces, alors que la proportion élevée de personnes âgées en Saskatchewan et dans les provinces de l'Atlantique découle des migrations des jeunes de ces provinces vers d'autres lieux à la recherche d'emplois.

Généralement, les personnes âgées mariées sont moins mobiles que les personnes qui ne se sont jamais mariées ou dont le conjoint est décédé, alors que les individus divorcés et séparés sont les plus mobiles. La plupart des personnes âgées qui déménagent sont des locataires qui emménagent dans un autre logement locatif.

Aux États-Unis, la plupart des déménagements de personnes âgées sur de longues distances (par exemple, ceux qui déménagent du Nord des États-Unis vers la Floride) sont temporaires. À mesure que ces personnes vieillissent, elles ont tendance à retourner à leur lieu d'origine pour se retrouver parmi les membres de leur

**Tableau 10 :** Pourcentage de la population ayant changé de lieu de résidence au cours des cinq dernières années, selon certaines catégories d'âge, Canada, 2006

| | Toutes les personnes ayant déménagé* | Personnes non migrantes ayant déménagé** | Migrants intraprovinciaux | Migrants interprovinciaux | Migrants externes |
|---|---|---|---|---|---|
| % de la population (tous âges***) | 40,9 % | 20,6 % | 14,0 % | 2,7 % | 3,7 % |
| **% de la population dans le groupe des 55 à 64 ans** | 25,1 % | 13,1 % | 8,6 % | 1,7 % | 1,5 % |
| **% de la population dans le groupe des 65 à 74 ans** | 20,7 % | 10,8 % | 7,1 % | 1,3 % | 1,2 % |
| **% de la population dans le groupe des 75 ans et plus** | 19,5 % | 10,4 % | 5,4 % | 1,0 % | 0,5 % |

Source : Statistique Canada, *Recensement de la population de 2006*, publication n° 97-556-XCB2006017 au catalogue de Statistique Canada
*Comprend les personnes non migrantes ayant déménagé (celles qui ont déménagé dans la même RMR, AR ou SDR) et les personnes migrantes ayant déménagé dans leurs groupes d'âge respectifs.
**Personnes qui ont changé de lieu de résidence, mais qui sont demeurées dans la même RMR, AR ou SDR.
***Comprend les personnes âgées et non âgées.

famille et leurs amis. Certaines données portent à croire que la situation est semblable au Canada[30]. Les aînés des zones urbaines qui planifient une retraite dans une communauté rurale ou éloignée peuvent aussi revenir habiter dans un village ou une ville s'ils connaissent des problèmes de santé qui les obligent à demeurer à proximité d'installations médicales.

La mobilité diminue généralement avec l'âge et les personnes âgées changent de résidence moins souvent que les jeunes. Le Recensement de 2006 a révélé que 41 % de l'ensemble de la population avait changé de lieu de résidence au cours des cinq années précédentes. Toutefois, ce chiffre s'établissait à 25 % pour les Canadiens de 55 à 64 ans et à 19,5 % pour les 75 ans et plus. La plupart de ceux qui ont changé de lieu de résidence ont déménagé dans leur propre province et près de la moitié de toutes les personnes qui ont déménagé étaient des non-migrants, définis comme les personnes qui ont déménagé, mais qui sont demeurées dans la même subdivision de recensement (voir le tableau 10). De toute évidence, les Canadiens âgés changent effectivement assez souvent de résidence, ce qui crée des débouchés pour les fournisseurs de logements.

Dans certaines provinces, les personnes déménagent plus souvent que dans d'autres. En 2006, près de la moitié (49,8 %) de la population des Territoires du Nord-Ouest avait déménagé au cours des cinq années

**Tableau 11 :** Mobilité (changement de lieu de résidence au cours des 5 dernières années) des personnes de certains groupes d'âge, Canada et les provinces, 2006

| Lieu | % des personnes ayant déménagé (tous les âges*) | % des personnes de 55 à 64 ans ayant déménagé | % des personnes de 65 à 74 ans ayant déménagé | % des personnes de 75 ans et plus ayant déménagé |
|---|---|---|---|---|
| **Terre-Neuve-et-Labrador** | 27,9 % | 14,7 % | 12,1 % | 12,8 % |
| **Île-du-Prince-Édouard** | 32,3 % | 21,7 % | 16,5 % | 17,3 % |
| **Nouvelle-Écosse** | 33,2 % | 18,6 % | 16,1 % | 14,0 % |
| **Nouveau-Brunswick** | 32,5 % | 18,3 % | 14,7 % | 14,5 % |
| **Québec** | 38,1 % | 23,0 % | 18,2 % | 14,5 % |
| **Ontario** | 41,3 % | 25,3 % | 21,3 % | 18,6 % |
| **Manitoba** | 36,6 % | 20,5 % | 16,9 % | 18,8 % |
| **Saskatchewan** | 36,1 % | 19,9 % | 17,0 % | 19,4 % |
| **Alberta** | 47,8 % | 28,1 % | 22,4 % | 24,0 % |
| **Colombie-Britannique** | 46,6 % | 32,9 % | 27,6 % | 23,6 % |
| **Yukon** | 44,9 % | 27,9 % | 22,7 % | 22,4 % |
| **Territoires du Nord-Ouest** | 49,8 % | 31,9 % | 20,9 % | 18,9 % |
| **Nunavut** | 42,2 % | 34,8 % | 25,9 % | ** |
| **Canada** | 40,9 % | 25,1 % | 20,7 % | 19,5 % |

Source : Statistique Canada, *Recensement de la population de 2006*, publication n° 97-556-XCB2006017 au catalogue de Statistique Canada
*Comprend les personnes âgées et non âgées.
**La taille de la population des personnes de 75 ans et plus au Nunavut est trop petite pour que le pourcentage soit fiable.

[30] Northcott, H.C. (1998) *Changing Residence: The Geographic Mobility of Elderly Canadians* (Toronto: Butterworths), esp. Chapters 3 and 7

précédentes. Le pourcentage en Alberta s'établissait à 47,8 %, ce qui comprend 24,0 % de résidents de 75 ans et plus (voir le tableau 11).

La migration des personnes âgées peut avoir des effets considérables sur la répartition des membres de ces groupes d'âge entre les régions et les communautés. Certaines communautés attirent les personnes âgées, d'autres sont plus accueillantes pour les jeunes familles alors que d'autres encore plaisent aux travailleurs seuls. Les fournisseurs de logements travaillant dans une collectivité particulière ou dans un groupe de collectivités devraient examiner l'information sur leurs localités afin de comprendre la demande de logements pour les personnes âgées sur leur marché particulier.

Richard Florida a identifié certaines villes qui pourraient être attrayantes pour des segments particuliers de la population. Par exemple, il estime qu'Ottawa-Gatineau, Toronto, Calgary, Victoria et Montréal pourraient être particulièrement attrayantes pour les retraités à cause des types de mode de vie que ces villes offrent[31].

De son côté, Gerald Hodge a défini trois types de personnes âgées qui migrent sur de longues distances :

- Les migrants à la recherche de *commodités* sont les personnes âgées qui déménagent pour changer de mode de vie ou de milieu.
- Les migrants à la recherche d'*aide* sont les aînés qui déménagent à cause d'un besoin réel ou perçu d'aide personnelle qu'ils croient pouvoir obtenir des membres de leur famille, notamment de leurs enfants.
- Les migrants *de retour* sont les personnes âgées qui reviennent vivre dans des lieux qu'elles connaissent bien, comme la province dans laquelle elles sont nées, pour des raisons qui peuvent comprendre à la fois la recherche de commodités et le besoin d'aide[32].

**Tableau 12 :** Raisons du déménagement des personnes âgées entre 1999 et 2001, Canada

| Raison du déménagement | Probabilité de déménager | % de personnes retraitées |
|---|---|---|
| **Une personne a quitté la famille** | 11 % | 12 % |
| **Une personne s'est jointe à la famille** | 9 % | 30 % |
| **Séparation** | 9 % | 31 % |
| **Veuvage*** | 7 % | 19 % |
| **Vivait en appartement** | 7 % | 8 % |
| **Décès du conjoint**** | 3 % | 100 % |

Source : Statistique Canada, *Tendances sociales canadiennes 2005*, « Les changements de logement chez les personnes âgées », publication n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada

*Les aînés dont le conjoint est décédé avant la période à l'étude

**Les aînés dont le conjoint est décédé pendant la période à l'étude

Ce sont les raisons les plus courantes des déménagements sur de longues distances, mais il peut y en avoir d'autres. Par exemple, certains aînés actifs emménagent avec leurs enfants adultes ou dans leur voisinage pour aider à prendre soin de leurs petits-enfants, et non pas pour recevoir eux-mêmes des soins[33]. Dans certains cas, toute la famille emménagera dans une maison comprenant un « pavillon-jardin » dans lequel peut habiter une personne âgée qui a besoin d'un certain soutien ou qui aide à prendre soin des enfants.

Les changements dans la composition de la famille qui influent sur le type de logement requis sont d'autres raisons pour lesquelles les personnes âgées peuvent déménager d'une province à l'autre, à l'intérieur de la même province ou au sein de la même collectivité.

[31] Florida, R. (2008). *Who's Your City: How the Creative Economy is Making Where to Live the Most Important Decision of Your Life* (Toronto: Random House).

[32] Hodge,G. *The Geography of Aging: Preparing Communities for the Surge in Seniors* Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press, 2008).

[33] Voir, par exemple, la thèse de doctorat d'E.Z. Alama, « The Experience of Sponsored Filipino Seniors in Providing Support to Immigrant Families in Canada: A Grounded Theory Inquiry », Université de Calgary, sur le site http://dspace.ucalgary.ca/bitstream/1880/47619/1/Alama_2009.pdf (consulté le 4 octobre 2010).

Selon une étude de 2005[34], la principale raison pour laquelle les personnes âgées déménagent est le départ d'un membre de la famille, tel qu'un déménagement (voir le tableau 12). Évidemment, c'est le cas typique des parents n'ayant plus d'enfants vivant à la maison, qui déménagent une fois que leurs enfants ont quitté le domicile familial pour vivre dans leur propre logement.

Une personne qui se joint à la famille ou une séparation modifient aussi les besoins de logement et peuvent entraîner un déménagement. Le décès récent d'un conjoint (pendant la période de l'étude longitudinale de trois ans) était la raison la moins probable pour laquelle une personne âgée déménage (3 % des répondants), bien que les personnes devenues veuves avant le début de la période à l'étude aient été plus susceptibles de mentionner le décès de leur conjoint comme la raison pour laquelle elles avaient déménagé (7 %). Les aînés vivant en appartement étaient aussi les plus susceptibles de déménager, probablement parce que les personnes qui louent un appartement peuvent être moins assurées d'occuper le logement sur une longue période et que ceux qui sont propriétaires de leur maison sont plus susceptibles de s'attendre à y vivre longtemps.

Les gens peuvent aussi déménager à la suite d'un changement de revenu ou de l'état de santé; de l'apparition d'une incapacité; du désir de réduire les frais de logement ou de la difficulté à entretenir le logement; ou parce qu'ils souhaitent emménager dans un logement qu'on peut laisser vacant plus facilement et sans souci lorsqu'on est en visite ou en voyage[35].

Tous ces facteurs interviennent dans la création de la demande de logement sur certains marchés et confirment que les Canadiens âgés ont besoin d'un éventail de choix de logements qui tient compte de leurs modes de vie diversifiés. En outre, malgré les enquêtes sur les préférences en matière de logement des Canadiens âgés actifs, un grand nombre de personnes et de couples âgés déménagent à la suite d'événements de la vie qu'ils n'avaient pas prévus, comme un décès dans la famille, une séparation, les changements de l'état matrimonial ou de santé d'un membre de la famille, la nécessité d'aider à prendre soin des petits-enfants ou le désir de s'en rapprocher.

La production de nouveaux logements par la construction de logements intercalaires ou la densification dans des zones bâties peut faciliter le vieillissement chez soi. Les Canadiens âgés bénéficieraient de l'existence d'un éventail d'options qui leur permettraient de réagir à des changements imprévus sans avoir à abandonner un milieu qui leur est familier.

[34] J. Lin, « Les changements de logement chez les personnes âgées », *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada (hiver 2005), p. 24-29.

[35] M. Denton et K. Kusch, « Well-being Throughout the Senior Years: An Issues Paper on Key Events and Transitions in Later Life », Série de documents de recherche SEDAP de l'Université McMaster, Hamilton, Institute for Quantitative Studies in Economics and Population, rapport de recherche, 2006, p. 13.

# QUELLES PROPORTIONS
## de Canadiens âgés vivent dans les zones urbaines et rurales du Canada?

Le type de collectivité détermine le cadre de la vie et des activités quotidiennes des Canadiens âgés et influe sur leurs habitudes et les activités qui façonnent leur vie de tous les jours.

Dans l'ensemble, environ 78 % des Canadiens de 55 ans et plus vivent dans des zones urbaines[36], alors que 21 % habitent des collectivités rurales[37] (voir le tableau 13). Cette répartition est semblable à celle de l'ensemble de la population, puisque quatre Canadiens sur cinq vivaient dans des zones urbaines en 2006. L'Ontario (83 %) et la Colombie-Britannique (82 %) avaient les proportions les plus élevées de personnes de 55 ans et plus vivant dans des zones urbaines. Les proportions les plus fortes d'adultes âgés vivant dans des zones rurales se trouvaient à l'Île-du-Prince-Édouard (54 %) et au Nunavut (56 %) (voir le tableau 13).

En 1971, le nombre de personnes âgées dans les RMR[38] n'était que légèrement supérieur à celui des aînés vivant à l'extérieur des régions métropolitaines. Aujourd'hui, toutefois, il y a près d'un million d'aînés de plus qui vivent dans les régions métropolitaines que dans les régions non métropolitaines. Entre 1971 et 2006, le nombre de Canadiens âgés de 65 ans et plus vivant dans les RMR est passé d'un million à 2,8 millions, ou de 7,7 % à 12,9 % de la population dans les RMR[39]. Selon les recherches entreprises par l'Université Queen's[40], 66 % des urbains du Canada habitent des régions suburbaines. Les citoyens âgés représentent une proportion considérable de ces personnes.

Un soutien social et des réseaux sociaux peuvent être offerts aussi bien dans les collectivités rurales que dans les collectivités urbaines. Bien que les collectivités rurales puissent être isolées sur le plan physique, offrir moins de services et avoir peu de moyens de transport public, elles peuvent favoriser une plus grande inclusion sociale.

*Des études montrent que les aînés vivant en milieu urbain risquent beaucoup plus d'être confrontés à l'exclusion sociale, peut-être parce que « [l]es aînés des régions rurales peuvent profiter davantage du soutien du voisinage et des pairs pour*

[36] Statistique Canada définit une « région urbaine » comme une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré. La « population urbaine » comprend toutes les populations vivant dans les noyaux urbains, les noyaux urbains secondaires et les franges urbaines des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR), ainsi que la population vivant dans des zones urbaines à l'extérieur des RMR et des AR.

[37] Les régions rurales sont définies par Statistique Canada comme tout le territoire situé à l'extérieur des régions urbaines. La « population rurale » comprend toutes les personnes qui vivent dans les banlieues rurales des RMR et des AR ainsi que les personnes qui vivent dans les régions rurales à l'extérieur des RMR et des AR.

[38] Il s'agit des 27 régions métropolitaines de recensement.

[39] Hodge, op. cit.

[40] D. Gordon, *Le Canada est une nation suburbaine*, présentation sur les résultats préliminaires de recherches par un groupe de discussion sur l'aménagement résidentiel des banlieues au Canada lors de la réunion du Comité national de recherche sur le logement tenue le 4 mai 2011 à Ottawa.

*ce qui est du transport aller-retour à des événements familiaux et à des activités communautaires, en raison de la plus forte probabilité que les gens se connaissent*[41] ».

Dans les collectivités des Premières nations, le logement des personnes âgées doit tenir compte des traditions et du mode de vie préféré des aînés[42].

**Tableau 13 :** Pourcentages des personnes de certains groupes d'âge vivant hors réserve dans des régions urbaines et rurales*, Canada, 2006

| Lieu | Région de résidence | Pop. totale de 55 ans et plus | Pop. totale de 55 ans et plus (en %) | Population de 55 à 64 ans | Population de 65 à 74 ans | Population de 75 ans et plus |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Terre-Neuve-et-Labrador** | Urbaine | 37 180 | 54,2 % | 53,8 % | 54,0 % | 56,0 % |
| | Rurale | 31 870 | 45,7 % | 46,2 % | 46,0 % | 44,0 % |
| **Île-du-Prince-Édouard** | Urbaine | 16 760 | 46,3 % | 43,3 % | 47,0 % | 52,0 % |
| | Rurale | 19 380 | 53,6 % | 56,7 % | 53,0 % | 48,0 % |
| **Nouvelle-Écosse** | Urbaine | 132 395 | 52,9 % | 50,8 % | 53,0 % | 58,0 % |
| | Rurale | 116 875 | 46,7 % | 49,2 % | 47,0 % | 42,0 % |
| **Nouveau-Brunswick** | Urbaine | 97 935 | 50,2 % | 47,9 % | 50,2 % | 56,5 % |
| | Rurale | 96 105 | 49,3 % | 52,1 % | 49,8 % | 43,5 % |
| **Québec** | Urbaine | 1 541 370 | 79,3 % | 77,3 % | 79,6 % | 83,9 % |
| | Rurale | 399 180 | 20,5 % | 22,7 % | 20,4 % | 16,1 % |
| **Ontario** | Urbaine | 2 406 675 | 82,8 % | 81,5 % | 82,5 % | 86,7 % |
| | Rurale | 491 550 | 16,9 % | 18,5 % | 17,5 % | 13,3 % |
| **Manitoba** | Urbaine | 201 255 | 72,8 % | 72,1 % | 72,4 % | 79,4 % |
| | Rurale | 70 060 | 25,3 % | 27,9 % | 27,6 % | 20,6 % |
| **Saskatchewan** | Urbaine | 148 835 | 61,9 % | 60,9 % | 62,1 % | 67,5 % |
| | Rurale | 86 865 | 36,2 % | 39,1 % | 37,9 % | 32,5 % |
| **Alberta** | Urbaine | 521 145 | 79,9 % | 78,8 % | 79,3 % | 85,2 % |
| | Rurale | 127 225 | 19,5 % | 21,2 % | 20,7 % | 14,8 % |
| **Colombie-Britannique** | Urbaine | 886 240 | 82,4 % | 81,9 % | 83,3 % | 88,6 % |
| | Rurale | 169 845 | 15,8 % | 18,1 % | 16,7 % | 11,4 % |
| **Yukon** | Urbaine | 3 195 | 54,8 % | 64,8 % | 62,6 % | 68,6 % |
| | Rurale | 1 910 | 32,8 % | 35,2 % | 37,4 % | 31,4 % |
| **Territoires du Nord-Ouest** | Urbaine | 2 600 | 50,7 % | 80,8 % | 72,8 % | 72,1 % |
| | Rurale | 720 | 14,0 % | 19,2 % | 27,2 % | 27,9 % |
| **Nunavut** | Urbaine | 1 070 | 44,3 % | 46,0 % | 79,7 % | 39,5 % |
| | Rurale | 1 350 | 55,9 % | 54,0 % | 60,3 % | 60,5 % |
| **Canada** | Urbaine | 6 032 780 | 78,1 % | 76,9 % | 78,2 % | 82,9 % |
| | Rurale | 1 642 935 | 21,3 % | 23,1 % | 21,8 % | 17,1 % |

Source : Statistique Canada, *Profils des communautés*, et données fournies par Statistique Canada, Recensement de 2006
*Remarque : La somme des chiffres pourrait ne pas correspondre à 100 % puisque les habitants des réserves ont été exclus.

[41] Comité sénatorial spécial sur le vieillissement, *Le vieillissement de la population, un phénomène à valoriser,* 2009, p. 84.

[42] On trouvera plus d'information sur les aînés autochtones dans le rapport du Comité sénatorial spécial sur le vieillissement, p. 198 à 200, et dans M. Turcotte et G. Schellenberg, *Un portrait des aînés au Canada,* Statistique Canada, 2006, chapitre 6.

Les fournisseurs de logements doivent réfléchir au meilleur moyen d'attirer les résidents, possiblement en offrant des services supplémentaires (comme le transport) dans les régions rurales où les niveaux de service sont faibles, ou en créant des milieux qui favorisent les interactions sociales dans les ensembles résidentiels urbains. Easy Ride, un service de transport offert aux clients de sept organismes de soutien dans les comtés de Huron et Perth du sud-ouest de l'Ontario, est un exemple de ce type de service[43].

## EST-CE QUE LES AÎNÉS VEULENT louer ou acheter un logement?

Parmi tous les groupes d'âge, ce sont les Canadiens de 55 à 64 ans qui affichent les taux de propriétaires-occupants les plus élevés. Environ 78 % des ménages dont le principal soutien est âgé de 55 à 64 ans sont propriétaires du logement dans lequel ils vivent (voir le tableau 14). De nombreux Canadiens âgés choisissent des maisons de retraite ou d'autres types de logements et modes d'occupation à mesure qu'ils vieillissent ou que leurs revenus diminuent. Le taux de propriétaires-occupants décroît avec l'âge et tombe à 67,9 % dans le cas des ménages dont le principal soutien a 75 ans ou plus. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que, selon certaines recherches, bien des personnes de plus de 65 ans qui ont vendu leur maison pour emménager dans un logement plus petit ont opté pour la location, alors que les personnes qui ont vendu leur maison pour emménager dans un logement plus petit avant d'atteindre l'âge de 65 ans avaient tendance à demeurer propriétaires de leur habitation[44].

La proportion de propriétaires-occupants sans emprunt hypothécaire augmente avec l'âge (voir le tableau 14). Environ 86 % des ménages dont le soutien est âgé de 75 ans ou plus et qui habitent dans une maison qui leur appartient n'ont pas d'emprunt hypothécaire.

En 2006, environ 55 % des Canadiens âgés vivaient dans des maisons individuelles, quoique la proportion des aînés vivant dans des maisons individuelles ou jumelées diminue avec l'âge (voir le tableau 15).

[43] Le site http://www.stratfordmowandns.ca/easyride.html fournit de l'information à ce sujet.

[44] J. Lin, « Les changements de logement chez les personnes âgées », *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada (hiver 2005).

Ce résultat confirme la tendance des gens à emménager dans un logement plus petit à un âge plus avancé. La proportion de Canadiens âgés occupant un appartement autre qu'un duplex s'accroît avec l'âge (voir le tableau 15).

L'introduction de lois sur la copropriété dans les années 1970 a changé la combinaison de logements locatifs et de propriétaires-occupants disponibles au Canada. Comme le nombre d'immeubles locatifs qui sont construits diminue, une grande partie du parc existant de logements locatifs vieillit. Les logements en copropriété sont souvent loués par leurs propriétaires, mais ils ne demeurent pas forcément des logements locatifs pendant de longues périodes. À mesure que la population vieillit, la demande de logements locatifs récents de bonne qualité pourrait fort bien augmenter puisque la location offre de la flexibilité aux ménages âgés sur le plan de leurs finances et de leur mode de vie.

**Tableau 14 :** Mode d'occupation des logements selon l'âge du principal soutien de ménage, Canada, 2006

| Catégorie d'âge | Propriétaires | Propriétaires sans emprunt hypothécaire* | Locataires |
|---|---|---|---|
| **44 ans et moins** | 58,1 % | 14,2 % | 41,3 % |
| **45-54** | 75,5 % | 34,3 % | 24,2 % |
| **55-64** | 77,7 % | 56,3 % | 22,0 % |
| **65-74** | 76,1 % | 75,8 % | 23,6 % |
| **75 ans et plus** | 67,9 % | 86,3 % | 32,0 % |
| **Total** | 68,4 % | 42,3 % | 31,2 % |

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, publication n° 97-554-XCB2006033 au catalogue de Statistique Canada

Les pourcentages ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre à 100.

*En pourcentage des ménages propriétaires dont la situation en ce qui concerne l'emprunt hypothécaire est connue.

**Tableau 15 :** Type de structure selon l'âge du principal soutien de ménage, Canada, 2006

| Mode d'occupation | Type de logement | 55 à 64 ans | 65 à 74 ans | 75 ans et plus |
|---|---|---|---|---|
| **Tous les ménages** | Maison individuelle isolée | 62,3 % | 59,3 % | 50,6 % |
| | Maison jumelée | 4,6 % | 4,2 % | 3,5 % |
| | Appartement, immeuble de 5 étages ou plus | 7,0 % | 9,9 % | 16,5 % |
| | Appartement, immeuble de moins de 5 étages | 14,7 % | 15,8 % | 19,8 % |
| | Appartement, duplex | 4,8 % | 4,7 % | 4,3 % |
| | Maison en rangée | 4,8 % | 4,3 % | 3,9 % |

Source : Statistique Canada, *Recensement de la population de 2006*, publications n°s 97-554-XCB2006033 et 97-554-XCB2006048 au catalogue de Statistique Canada

# QUELLES SONT LES TENDANCES
## en ce qui concerne les modes de vie, la santé et la mobilité des personnes âgées?

La plupart des Canadiens âgés disent être en excellente ou en bonne santé et vivent de façon autonome sans dépendre outre mesure du système de soins de santé. Bien que le pourcentage de Canadiens âgés vivant dans des établissements de soins (qui varie entre 2 % parmi les aînés de 65 à 74 ans et 32 % parmi ceux qui ont 85 ans et plus) soit élevé comparativement à celui d'autres pays industrialisés, il commence à baisser. En vieillissant, les Canadiens ont tendance à considérer leur état de santé comme étant moins bon, mais une proportion élevée d'aînés (37 % en 2003) disent néanmoins être en excellente santé[45].

À mesure que les gens vieillissent et se retirent de la population active, leur emploi du temps change. Ils consacrent moins de temps au travail et plus de temps aux activités de loisir.

Au Canada, les hommes de 55 à 64 ans passent en moyenne 4,4 heures par jour à faire un travail rémunéré, ce qui représente la part la plus importante de leurs journées (voir le tableau 16). Les femmes de ce groupe d'âge répartissent leur temps entre un plus grand nombre d'activités, consacrant en moyenne 2,3 heures au travail rémunéré et autant aux tâches ménagères et à regarder la télévision, et 2,5 heures à d'autres activités de loisir. Le nombre moyen d'heures que les personnes de 65 à 74 ans consacrent au travail rémunéré (soit 1,0 pour les hommes et 0,4 chez les femmes) est beaucoup plus bas.

L'utilisation des ordinateurs a connu une hausse rapide chez les aînés. Le temps que les aînés y ont consacré en 2010 est sans doute supérieur aux chiffres indiqués dans le tableau 16 pour 2005. Les aînés utilisent souvent le courrier électronique, ouvrent des comptes sur des sites de réseautage social et aiment jouer à des jeux en ligne. Les baby-boomers sont à l'aise avec les ordinateurs et ils continueront de les utiliser pendant leur retraite[46].

Bien que les aînés d'aujourd'hui soient généralement en meilleure santé que les aînés des générations précédentes et même si le stéréotype des aînés fragiles a été remplacé dans les médias et les publicités par un nouveau stéréotype d'aîné vigoureux et en forme, il demeure que de nombreux Canadiens âgés doivent limiter leurs activités. Il s'agit en partie des problèmes physiques habituels liés au vieillissement, allant de l'arthrite à la diminution de l'acuité visuelle, et en partie des résultats de tendances qui agissent sur l'état de santé de la population en général, comme l'obésité et les modes de

[45] M. Turcotte et G. Schellenberg, *Un portrait des aînés au Canada*, Statistique Canada, 2006.

[46] B. Veenhof et P. Timusk, « Les activités en ligne des baby-boomers et des aînés canadiens », *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada (hiver 2009), sur le site http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2009002/article/10910-fra.htm (consulté le 4 octobre 2010).

**Tableau 16 :** Nombre moyen d'heures consacrées chaque jour à diverses activités par les Canadiens de 55 ans et plus, 2005

| Activité | 55-64 | 65-74 | 75 ans et plus |
|---|---|---|---|
| **Hommes** | | | |
| Travail rémunéré | 4,4 | 1,0 | Non fiable |
| Travaux ménagers | 0,9 | 1,1 | 1,0 |
| Entretien de la maison | 1,0 | 1,4 | 1,0 |
| Magasinage | 0,7 | 0,9 | 1,0 |
| Autre travail non rémunéré[47] | 0,5 | 0,5 | 0,4 |
| Sommeil | 8,1 | 8,7 | 9,1 |
| Alimentation | 1,2 | 1,4 | 1,5 |
| Télévision | 2,6 | 3,6 | 3,8 |
| Lecture | 0,5 | 0,8 | 1,1 |
| Ordinateur | 0,3 | 0,3 | Non fiable |
| Loisirs physiques | 0,6 | 0,7 | 1,7 |
| Autres loisirs | 2,1 | 2,4 | 2,3 |
| Autres | 1,1 | 1,2 | 2,3 |
| **Femmes** | | | |
| Travail rémunéré | 2,3 | 0,4 | Non fiable |
| Travaux ménagers | 2,3 | 2,5 | 2,3 |
| Entretien de la maison | 0,8 | 0,7 | 0,4 |
| Magasinage | 1,1 | 0,9 | 0,9 |
| Autre travail non rémunéré | 0,6 | 0,7 | 0,3 |
| Sommeil | 8,5 | 8,9 | 9,3 |
| Alimentation | 1,1 | 1,4 | 1,3 |
| Télévision | 2,3 | 3,0 | 3,4 |
| Lecture | 0,6 | 0,9 | 1,2 |
| Ordinateur | 0,2 | 0,2 | Non fiable |
| Loisirs physiques | 0,4 | 0,4 | 0,3 |
| Autres loisirs | 2,5 | 2,6 | 2,7 |
| Autres | 1,3 | 1,1 | 1,7 |

Source : Statistique Canada, *Un portrait des aînés au Canada*, publication n° 89-519-XWF au catalogue de Statistique Canada, 2006

vie sédentaires. Par exemple, entre 1979 et 2004, l'incidence de l'obésité chez les aînés de 75 ans et plus est passée de 11 à 24 %, alors que parmi les aînés de 65 à 74 ans, elle a grimpé de 20 à 25 %[48].

En 2006, environ 41 % des personnes de 65 ans et plus avaient une forme quelconque d'incapacité (voir le tableau 17). La proportion de personnes ayant une incapacité augmentait avec l'âge. Elle s'établissait à 17 % pour les 65 à 74 ans, comparativement à 24 % pour les 75 ans et plus. La gravité de l'incapacité augmentait aussi avec l'âge : 1,7 % des individus de 65 à 74 ans ont signalé avoir une très grave incapacité en 2006, comparativement à 3,9 % des personnes de 75 ans et plus.

La participation active à la société peut être compromise lorsqu'une personne a de la difficulté à entendre, voir, marcher, monter des escaliers, se pencher, apprendre ou faire d'autres activités semblables. Les problèmes de mobilité sont particulièrement courants parmi les personnes très âgées : 47 % des personnes de 85 ans et plus ne peuvent pas marcher ou ont besoin d'une aide mécanique ou d'un fauteuil roulant ou de l'aide d'autres personnes pour se déplacer, comparativement à seulement 8 % des personnes de 65 à 74 ans[49].

En 2006, 16 % des Canadiens de 65 ans et plus ayant des incapacités avaient besoin d'aide pour accomplir les tâches ménagères quotidiennes et cette proportion augmente considérablement avec l'âge. Environ 25 % des personnes de 75 ans et plus avaient besoin d'aide pour les tâches quotidiennes, comparativement à 7 % seulement des personnes de 55 à 64 ans. En outre, la proportion de personnes âgées ayant besoin d'aide pour leurs soins grimpe de 2 % chez les 55 à 64 ans à 10 % chez les personnes de 75 ans et plus (voir le tableau 18).

Puisqu'on prévoit une augmentation de la population d'aînés, le besoin supplémentaire de services de soutien devrait être pris en compte lors de la planification de logements et de collectivités destinés à ce segment de la population.

[47] Le « travail non rémunéré » comprend les travaux ménagers, les soins, le bénévolat et l'aide assurée aux autres.

[48] M. Turcotte et G. Schellenberg, *Un portrait des aînés au Canada*, Statistique Canada, 2006, p 51.

[49] M. Turcotte et G. Schellenberg, *Un portrait des aînés au Canada*, Statistique Canada, 2006.

Les fournisseurs de logements devraient aussi tenir compte des résultats des recherches sur la qualité de vie. Par exemple, lors d'une étude, les aînés interrogés concernant ce qui, selon eux, contribuait à leur qualité de vie ont indiqué que les éléments auxquels ils accordaient la plus grande importance étaient l'accès à l'information, les soins de santé, le logement, la sécurité du revenu, la sûreté et la sécurité, les contacts et réseaux sociaux de même que le transport[50].

Il faut prendre en considération les choix de transport et l'utilisation des véhicules automobiles lorsqu'on planifie des ensembles résidentiels pour les Canadiens âgés. Le nombre de conducteurs titulaires d'un permis de conduire diminue avec l'âge, tout comme le nombre de kilomètres qu'ils parcourent. En 2007, les Canadiens de 45 à 54 ans parcouraient avec leur voiture 20 827 kilomètres en moyenne par conducteur ayant un permis par année, comparativement à 16 188 kilomètres dans le cas des personnes de 65 ans et plus (voir le tableau 19). L'emplacement des ensembles résidentiels et la disponibilité de moyens de transport autres que les voitures particulières sont donc des aspects importants à prendre en compte. En outre, puisque le taux de propriétaires de voiture diminue avec l'âge, cette réalité pourrait aussi avoir des répercussions sur le nombre de places de stationnement à prévoir.

**Tableau 17 :** Pourcentage de personnes âgées ayant des incapacités, selon l'âge et la gravité de l'incapacité, Canada, 2006

| Groupe d'âge | Total ayant une incapacité | Incapacité légère | Incapacité modérée | Incapacité sévère | Incapacité très sévère |
|---|---|---|---|---|---|
| **65 ans et plus** | 40,6 % | 14,7 % | 9,7 % | 10,5 % | 5,6 % |
| **65 à 74 ans** | 17,1 % | 7,0 % | 4,3 % | 4,0 % | 1,7 % |
| **75 ans et plus** | 23,5 % | 7,7 % | 5,4 % | 6,5 % | 3,9 % |

Source : Enquête sur la participation et les limitations d'activité, 2006 (consultée par l'intermédiaire du site Web de Statistique Canada); Statistique Canada, Tableaux thématiques, 2006

**Tableau 18 :** Personnes âgées de 65 ans et plus ayant des incapacités qui ont besoin d'aide pour accomplir des activités quotidiennes, Canada, 2006

| Activité | 55-64 | 65-74 | 65 ans et plus | 75 ans et plus |
|---|---|---|---|---|
| **Préparer les repas** | 3,3 % | 3,9 % | 7,8 % | 13,2 % |
| **Accomplir les tâches ménagères quotidiennes** | 7,1 % | 9,5 % | 15,9 % | 24,7 % |
| **Soins personnels (comme se laver, s'habiller, manger ou prendre des médicaments)** | 1,9 % | 3,0 % | 5,8 % | 9,8 % |
| **Se déplacer dans la maison** | 1,6 % | 2,2 % | 3,3 % | 4,8 % |

Statistique Canada, *Un portrait des aînés au Canada*, publication nº 89-519-XWF au catalogue de Statistique Canada, 2006

[50] T. Bryant et coll., « What Do Canadian Seniors Say Supports Their Quality of Life? Findings From a National Participatory Research Study », *Revue canadienne de santé publique*, vol. 95, nº 4 (2004), p. 299-303.

Le but des déplacements a aussi tendance à changer après la retraite. Le nombre de déplacements sur de longues distances diminue, alors que les déplacements sur de courtes distances deviennent plus fréquents[51].

Le concept des collectivités amies des aînés a vu le jour en réponse au vieillissement de la population. D'abord une initiative de l'Organisation mondiale de la santé, le concept a donné lieu à un premier projet pilote au Canada en 2007 et fait l'objet d'expériences à plusieurs endroits du pays, notamment dans des collectivités suburbaines, petites et rurales[52]. Cette initiative produira probablement de l'information utile aux promoteurs de logements désireux de desservir le marché des Canadiens âgés.

On peut rendre les collectivités plus accueillantes pour les personnes âgées par divers moyens. Par exemple, on peut transformer les écoles et les installations récréatives inutilisées pour y installer des services communautaires à l'intention des aînés, bâtir des logements intercalaires et rénover et moderniser les logements existants de manière à répondre aux nouveaux besoins et exigences et à accroître la qualité de vie de tous les résidents tout en permettant aux personnes âgées de demeurer plus longtemps dans leurs collectivités[53].

Le vieillissement de la population n'est qu'une des nombreuses tendances qui entraînent des changements dans la façon dont l'habitat et les collectivités sont planifiés. Partout au Canada, des municipalités s'efforcent d'aménager des collectivités compactes qui sont mieux desservies par les transports en commun et qui n'imposent pas un fardeau aussi lourd à l'environnement et aux infrastructures que les banlieues traditionnelles. Les collectivités caractérisées par une faible densité, la dépendance à l'égard des voitures particulières, un accès limité aux services sociaux et de soutien et un réseau de transport public inadéquat représenteront non seulement un défi pour les personnes âgées voulant vieillir chez elles, mais pourraient aussi ne pas être très saines pour les résidents de tous âges. Les fournisseurs de logements doivent connaître ces tendances et les initiatives qui favorisent une croissance intelligente et la densification des collectivités.

**Tableau 19 :** Nombre estimatif de kilomètres parcourus par année, Canada, 2007

| Groupe d'âge | Kilométrage estimatif moyen par conducteur titulaire d'un permis de conduire, par année |
|---|---|
| **45-54** | 20 827 |
| **55-64** | 24 526 |
| **65 ans et plus** | 16 188 |

Source : Statistiques canadiennes sur le transport en véhicule automobile, Transports Canada, 2007; Statistique Canada, *Enquête sur les véhicules au Canada : annuelle, 2009*, publication nº 53-223-X au catalogue de Statistique Canada

La SCHL offre aux fournisseurs de logement un éventail de ressources sur la planification et l'aménagement de collectivités durables, y compris sur la densification, l'aménagement de terrains contaminés et sous-utilisés pour le logement et l'aménagement de collectivités axées sur le transport en commun[54].

[51] Ce changement peut aussi avoir un effet sur les taux d'accidents, parce que même si le kilométrage annuel diminue, les déplacements à l'intérieur des villes sont plus susceptibles de donner lieu à des collisions. Voir Glenn Miller, Gordon Harris et Dr Ian Ferguson, « What drives quality of life for seniors? Driving. », *The Globe and Mail*, 18 juillet 2007.

[52] *Global Age-friendly Cities: A Guide,* Éditions de l'OMS, Genève, 2007.

[53] Société canadienne d'hypothèques et de logement, *Effets du vieillissement de la population canadienne sur le logement et les collectivités*, « Le Point en recherche, Série socio-économique », 2008.

[54] Pour de plus amples renseignements, visitez le site http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/index.cfm.

# QUELS SONT LES DÉSIRS ET LES BESOINS

## des aînés en matière de modalités de vie?

La proportion de Canadiens âgés vivant dans des ménages privés diminue avec l'âge. Le changement est plus évident chez les femmes : la presque totalité (99,6 %) des femmes de 55 à 64 ans vit dans des ménages privés, comparativement à 84 % de celles qui ont 75 ans et plus.

La proportion de Canadiens âgés vivant seuls augmente avec l'âge et la proportion de femmes de 75 ans et plus vivant seules (48 %) est plus élevée que celle des hommes du même âge (21 %). La proportion d'aînés canadiens vivant dans des établissements de soins spéciaux s'accroît aussi avec l'âge aussi bien chez les hommes que chez les femmes, mais la hausse est considérablement plus marquée dans le cas des femmes de 75 ans et plus. La proportion de femmes âgées vivant dans les établissements de soins spéciaux passe de 0,4 % chez les 55 à 64 ans à 15 % chez les 75 ans et plus, comparativement à 0,4 % et 8 %, respectivement, dans le cas des hommes (voir le tableau 20).

Toutefois, ces statistiques n'indiquent pas les préférences réelles des aînés, et même les enquêtes sur les préférences peuvent ne pas être fiables parce qu'elles indiquent ce que les aînés choisiraient s'ils étaient libres de choisir, ce qui n'est pas toujours le cas. Comme l'a indiqué un rapport :

*Un aîné peut exprimer une préférence pour un type de logement, mais il n'envisagerait pas de déménager pour diverses raisons, comme l'abordabilité, l'emplacement ou le caractère inapproprié du mode de vie. Par conséquent, il faut faire une distinction entre ce que les aînés indiqueraient comme un besoin de logement, les modalités de logement qui, selon eux, pourraient répondre à ce besoin d'une manière qui serait préférable pour eux et le type de logement que les aînés aiment, mais dans lequel ils ne seraient pas en mesure ou n'envisageraient jamais d'emménager pour différentes raisons. Les nouveaux concepts et idées en matière de logement qui suscitent de bonnes réactions chez les aînés pourraient ne pas toujours connaître du succès, surtout si les aînés perçoivent les concepts comme étant « intéressants », mais sans rapport avec leurs besoins et préférences [TRADUCTION LIBRE]*[55].

Les chercheurs ont constaté qu'en général, de nombreux aînés veulent vieillir chez eux et s'attendent à le faire et qu'ils n'examinent pas sérieusement d'autres options avant que les circonstances les y obligent. En plus, ils peuvent ne pas se préparer adéquatement à continuer d'habiter leur maison, par exemple, en installant des aides à l'accessibilité, et ils ont tendance à se montrer défavorables à certains types de mesures de soutien pour vieillir chez soi, comme les aides ménagères résidantes ou le partage d'une habitation[56].

[55] Dianna Hurford, Seniors Housing Development Forecast Tool: *A Guide for Thinking About Developing Seniors Housing*, New Westminster (C.-B.), Real Estate Foundation of British Columbia pour le Seniors Housing Information Program, 2002.

[56] L.E. Weeks, O. Branton et T. Nilsson, « The Influence of the Family on the Future Housing Preferences of Seniors in Canada », *Housing, Care and Support*, vol. 8, nº 2 (2005), p. 29-40.

Une étude dans laquelle on demandait aux aînés quels facteurs ils prendraient en compte si jamais ils devaient déménager a révélé que la proximité de la famille et des amis était plus importante que la proximité des services dans la collectivité[57]. Néanmoins, la plupart des aînés ne considèrent pas le manque de soutien familial comme un obstacle les empêchant de continuer à vivre dans leur maison[58].

**Tableau 20 :** Certains groupes d'âge selon les modalités de logement et le sexe, Canada, 2006*

| | 55-64 | | 65-74 | | 75 ans et plus | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % |
| **Hommes** | | | | | | |
| Population totale | 1 788 000 | 49,0 % | 1 807 030 | 60,1 % | 791 915 | 38,8 % |
| Dans un hôpital | 265 | 0,0 % | 400 | 0,0 % | 1 885 | 0,2 % |
| Dans un établissement de soins spéciaux | 6 835 | 0,4 % | 13 245 | 0,7 % | 62 985 | 8,0 % |
| Dans un ménage privé | 1 780 900 | 99,6 % | 1 793 385 | 99,2 % | 727 045 | 91,8 % |
| Dans une famille | 1 498 050 | 83,8 % | 1 451 035 | 80,3 % | 561 350 | 70,9 % |
| Hors famille | 282 845 | 15,8 % | 342 350 | 18,9 % | 176 645 | 22,3 % |
| Vivant seuls | 238 015 | 13,4 % | 302 100 | 16,8 % | 151 855 | 20,9 % |
| Vivant avec une personne apparentée | 12 435 | 0,7 % | 12 545 | 0,7 % | 7 540 | 1,0 % |
| Vivant avec une ou des personnes non apparentées | 32 400 | 1,8 % | 27 705 | 1,5 % | 17 250 | 2,4 % |
| **Femmes** | | | | | | |
| Population totale | 1 857 570 | 51,0 % | 1 201 090 | 39,9 % | 1 247 060 | 61,2 % |
| Dans un hôpital | 235 | 0,0 % | 405 | 0,0 % | 3 160 | 0,3 % |
| Dans un établissement de soins spéciaux | 7 045 | 0,4 % | 17 720 | 1,5 % | 180 445 | 14,5 % |
| Dans un ménage privé | 1 850 290 | 99,6 % | 1 173 245 | 97,7 % | 1 045 280 | 83,8 % |
| Dans une famille | 1 471 275 | 79,2 % | 821 205 | 68,4 % | 514 740 | 49,2 % |
| Hors famille | 379 015 | 20,4 % | 352 035 | 29,3 % | 530 540 | 50,8 % |
| Vivant seuls | 329 915 | 17,8 % | 322 015 | 27,4 % | 504 545 | 48,3 % |
| Vivant avec une personne apparentée | 16 200 | 0,9 % | 11 755 | 1,0 % | 13 570 | 1,3 % |
| Vivant avec une ou des personnes non apparentées | 32 900 | 1,8 % | 18 265 | 1,6 % | 12 425 | 1,2 % |

Source : Statistique Canada, *Profils des communautés,* Recensement de 2006, et publication nº 97-553-XCB2006019 au catalogue de Statistique Canada
*Les sous-groupes n'augmentent pas les totaux parce qu'une personne peut faire partie de plus d'un sous-groupe.

[57] Ibid.

[58] G. Wagnild, « Growing old at home », *Journal of Housing for the Elderly*, vol. 14, nº 2 (2001), p. 71 à 84.

Ces résultats semblent indiquer que les fournisseurs de logements auront certains défis à relever. Les modalités de logement que les personnes âgées prévoient ou préféreraient à mesure qu'elles vieillissent ne sont pas forcément celles qu'elles finiront par choisir ou qu'elles devront accepter. À cet égard, elles ne sont pas différentes des consommateurs de tous les âges : elles s'attendent à ce que leur situation actuelle (leur état de santé, leur situation financière) ne change pas et elles peuvent prendre des décisions en songeant au court terme plutôt qu'à l'avenir. Dans ces circonstances, les meilleures modalités de logement possibles sont celles qui sont souples et qui peuvent être adaptées aux changements qui accompagnent inévitablement le processus de vieillissement.

# LA SURVEILLANCE
## des tendances

Les tendances et projections démographiques montrent que les personnes âgées représentent une proportion grandissante de la population dans toutes les provinces et tous les territoires. Dans l'ensemble, la proportion de la population de 65 ans et plus devrait passer de 14 % en 2006 à environ 24 % en 2036. Une hausse est prévue pour toutes les provinces et tous les territoires du Canada. En outre, on s'attend à ce que la population de 55 à 64 ans de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut continue aussi à croître en proportion de leur population totale.

La proportion de personnes de 75 ans et plus est assez uniforme entre les dix provinces, et on prévoit que ce sont Terre-Neuve-et-Labrador et le Nouveau-Brunswick qui afficheront les proportions les plus élevées en 2036 (environ 17 % et 16 %, respectivement). Les tendances sont semblables dans les territoires, quoique les proportions actuelles et prévues soient légèrement inférieures[59]. Cette tendance permet de croire que, bien qu'on assiste au vieillissement de la population partout au pays (voir la figure 1), il y aura des concentrations

[59] Le Nunavut fait exception à cette règle, puisque sa population de personnes de 75 ans et plus représentait moins de 1,0 % (0,8 %) de la population totale du territoire en 2006. Bien qu'on s'attende à ce que cette proportion grimpe à 4,5 % d'ici 2036, elle demeurera considérablement inférieure à la proportion de ce segment de la population dans le reste du pays. En outre, on prévoit que la population du Nunavut âgée de 20 à 34 ans passera de 23,9 % en 2006 à 24,4 % en 2036, contrairement à ce qui se passera dans tous les autres territoires et provinces.

**Figure 1 : Population actuelle et prévue selon l'âge, Canada, 2006 et 2036**

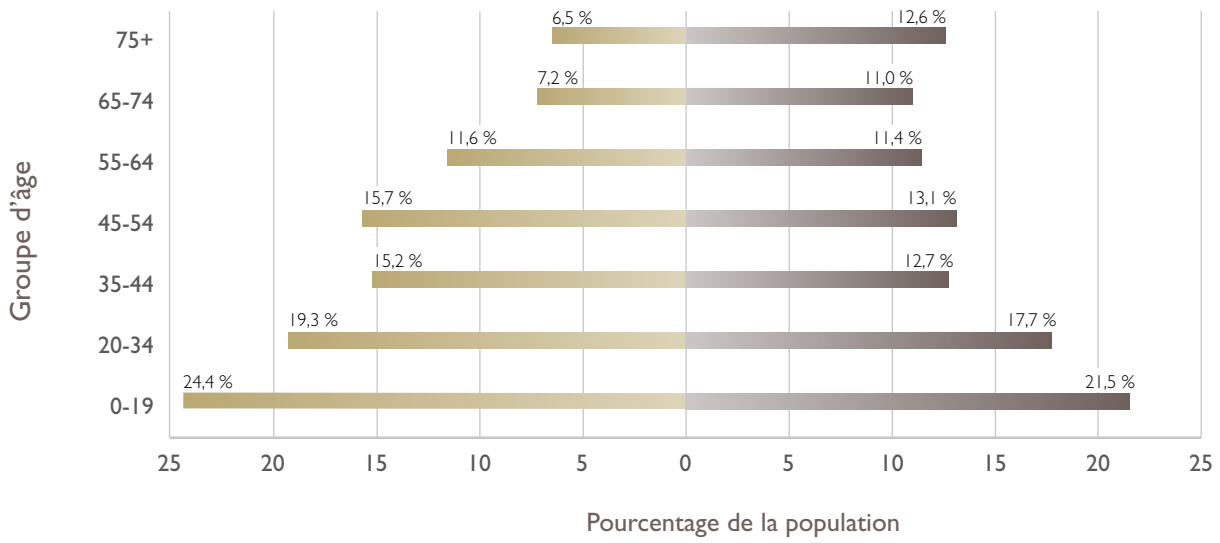


Source : Statistique Canada *Profils des communautés*, Recensement de 2006; Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territories*, 2010 publication nº 91-520-X au catalogue de Statistique Canada (projection de croisssance moyenne 1)

considérablement plus faibles de personnes âgées dans certaines régions. (On trouvera en annexe les tendances du vieillissement par province et territoire.)

La population dans son ensemble vieillit. Les baby-boomers, nés entre 1947 et 1966, sont maintenant des adultes âgés et se rapprochent de l'âge de la retraite. Les baby-boomers ont des préférences en matière de modes de vie et des pratiques qui diffèrent de celles des personnes âgées de la génération de leurs parents. Par exemple, près d'une personne âgée sur cinq vivait avec des enfants ou des petits-enfants en 2001. Toutefois, les baby-boomers ont eu moins d'enfants que les générations précédentes et ces enfants sont plus susceptibles de travailler et d'avoir des conjoints ou conjointes qui travaillent. Ils peuvent ne pas habiter dans la même ville que leurs parents. Cela limitera leur capacité de prendre soin d'un parent âgé dans leur maison. En outre, l'augmentation des formes de ménage « non traditionnelles », comme les familles reconstituées comprenant des enfants et les ménages de personnes seules, ainsi que la hausse des taux de rupture des mariages font en sorte qu'il est plus difficile pour les familles de prendre soin de leurs aînés.

Les baby-boomers sont plus instruits que les générations précédentes de personnes âgées. Selon la *New Retirement Survey*[60], les femmes de la génération du baby-boom, en particulier, sont plus instruites, plus autonomes, plus susceptibles de travailler et plus au fait des questions financières que toute génération précédente de femmes. Cela influera sur leurs choix de logements et de modes de vie. Leurs goûts pourraient être plus raffinés et leur capacité financière pourrait être plus grande parce qu'elles ont tendance à faire partie de ménages à deux revenus. De plus, les baby-boomers ont tendance à être plus actifs et un grand nombre d'entre eux ont l'intention de voyager pendant leur retraite. Ceci pourrait les amener à choisir des logements qui sont plus faciles à entretenir afin de pouvoir passer plus de temps ailleurs qu'à la maison.

Les baby-boomers sont nombreux à avoir grandi dans des régions urbaines et ils appartiennent à un éventail d'ethnies plus diversifié. Cela aura aussi une influence

[60] Merrill Lynch, *The New Retirement Survey,* 2005.

sur leurs décisions en matière de logement et de mode de vie. Bon nombre d'entre eux choisissent de demeurer dans leurs collectivités ou emménagent dans des logements plus petits dans les zones urbaines où ils ont facilement accès aux soins de santé, aux installations récréatives et à leurs famille et amis. Il y a lieu de tenir compte de ces éléments lorsqu'on envisage d'aménager des logements et des collectivités pour les Canadiens âgés.

Les fournisseurs de logements doivent se tenir au courant de l'évolution de la situation financière, des modes de vie, de la santé et des préférences en matière de logement des Canadiens âgés. Dans le présent volume, nous avons donné un aperçu des caractéristiques générales des personnes âgées au Canada et, dans une certaine mesure, dans chacune des provinces, mais les fournisseurs de logements devront faire leurs propres recherches sur des collectivités particulières afin de comprendre parfaitement les marchés dans lesquels ils sont actifs.

Les nombreux instituts universitaires canadiens d'études en gérontologie et sur le vieillissement offrent aussi de l'information utile sur les personnes âgées. Par exemple, les Instituts de recherche en santé du Canada financent une étude à long terme dans laquelle on suivra environ 50 000 Canadiens et Canadiennes âgés de 45 à 85 ans pendant une période d'au moins 20 ans afin de recueillir des données sur les changements d'ordre biologique, médical, psychologique, social et économique dans leur vie[61]. L'Université Simon Fraser collabore avec le British Columbia Institute of Technology à la mise au point de technologies intelligentes pouvant être intégrées dans les logements et qui permettront aux personnes âgées de vieillir chez elles.

Le suivi des changements dans une population cible fait partie du processus d'étude des marchés. Les aînés d'aujourd'hui sont un groupe diversifié et une cible mobile. La production de logements appropriés pouvant répondre à leurs besoins diversifiés est un défi crucial au XXIe siècle et elle est susceptible de procurer de nombreux avantages tant aux fournisseurs de logements qu'aux personnes âgées du Canada.

[61] *Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement (ELCV)*, Hamilton, Halifax et Montréal, ELCV, 2009, sur les sites http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/18542.html et www.clsa-elcv.ca (consultés le 4 octobre 2010).

# ANNEXE

## Population actuelle et prévue selon l'âge, provinces et territoires

**Figure A1 :** Population actuelle et prévue selon l'âge, Terre-Neuve-et-Labrador, 2006 et 2036

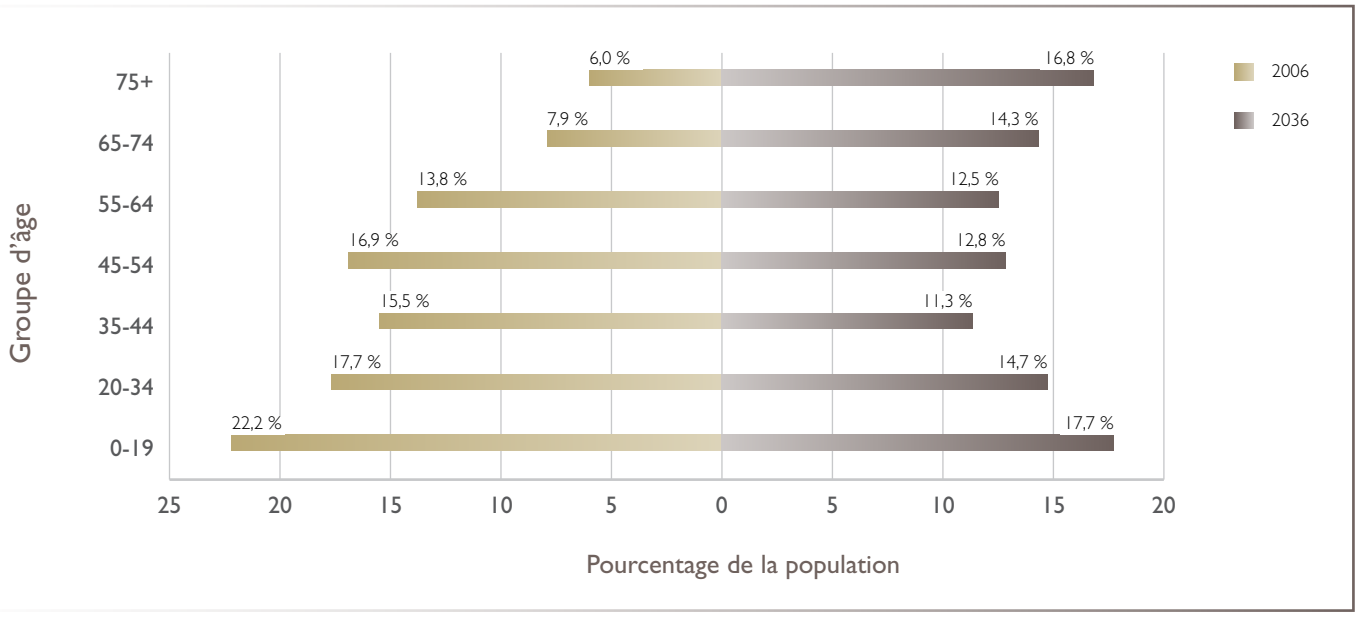


Source : Statistique Canada *Profils des communautés*, Recensement de 2006; Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territories*, 2010 publication n° 91-520-X au catalogue de Statistique Canada (projection de croisssance moyenne 1)

**Figure A2 :** Population actuelle et prévue selon l'âge, Île-du-Prince-Édouard, 2006 et 2036

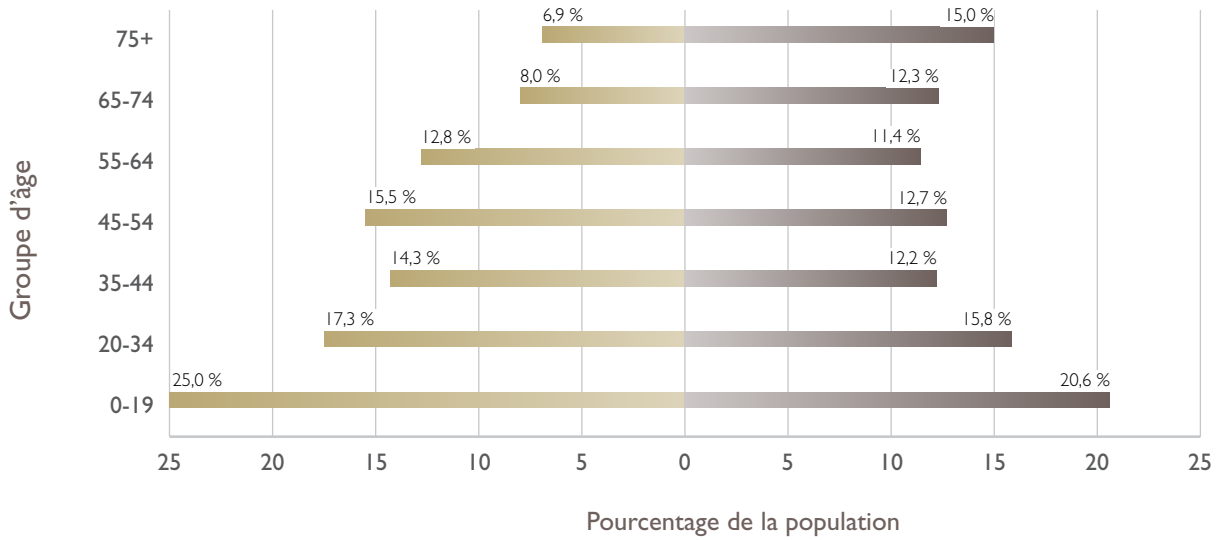


Source : Statistique Canada *Profils des communautés*, Recensement de 2006; Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territories*, 2010 publication nº 91-520-X au catalogue de Statistique Canada (projection de croisssance moyenne 1)

**Figure A3 :** Population actuelle et prévue selon l'âge, Nouvelle-Écosse, 2006 et 2036

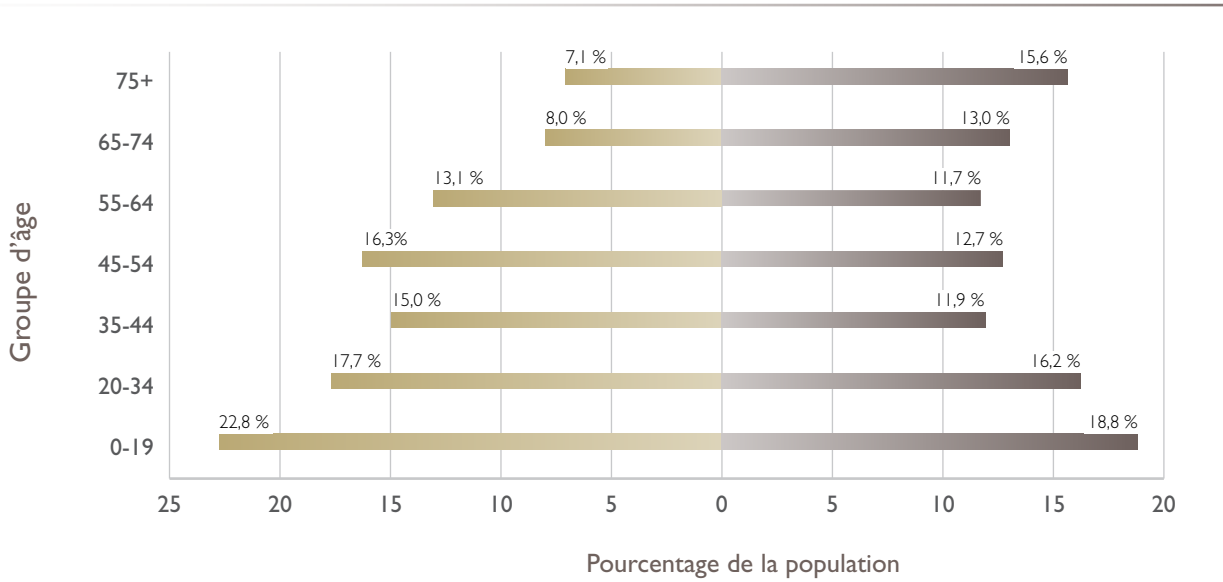


Source : Statistique Canada *Profils des communautés*, Recensement de 2006; Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territories*, 2010 publication nº 91-520-X au catalogue de Statistique Canada (projection de croisssance moyenne 1)

**Figure A4 :** Population actuelle et prévue selon l'âge, Nouveau-Brunswick, 2006 et 2036

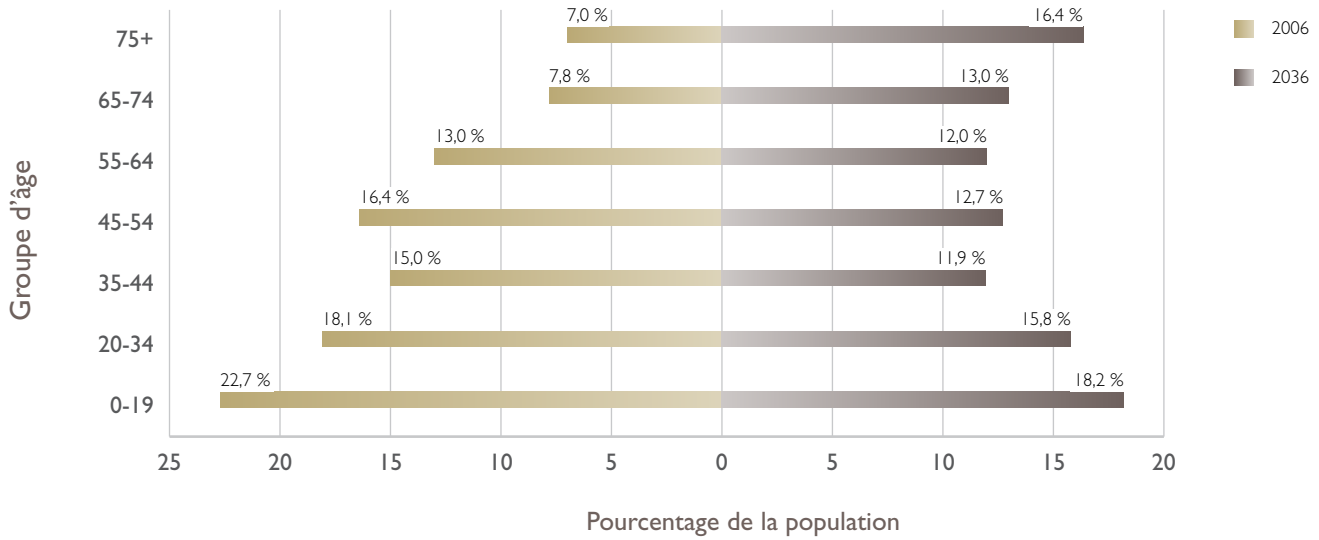


Source : Statistique Canada *Profils des communautés*, Recensement de 2006; Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territories*, 2010 publication nº 91-520-X au catalogue de Statistique Canada (projection de croisssance moyenne 1)

**Figure A5 :** Population actuelle et prévue selon l'âge, Québec, 2006 et 2036

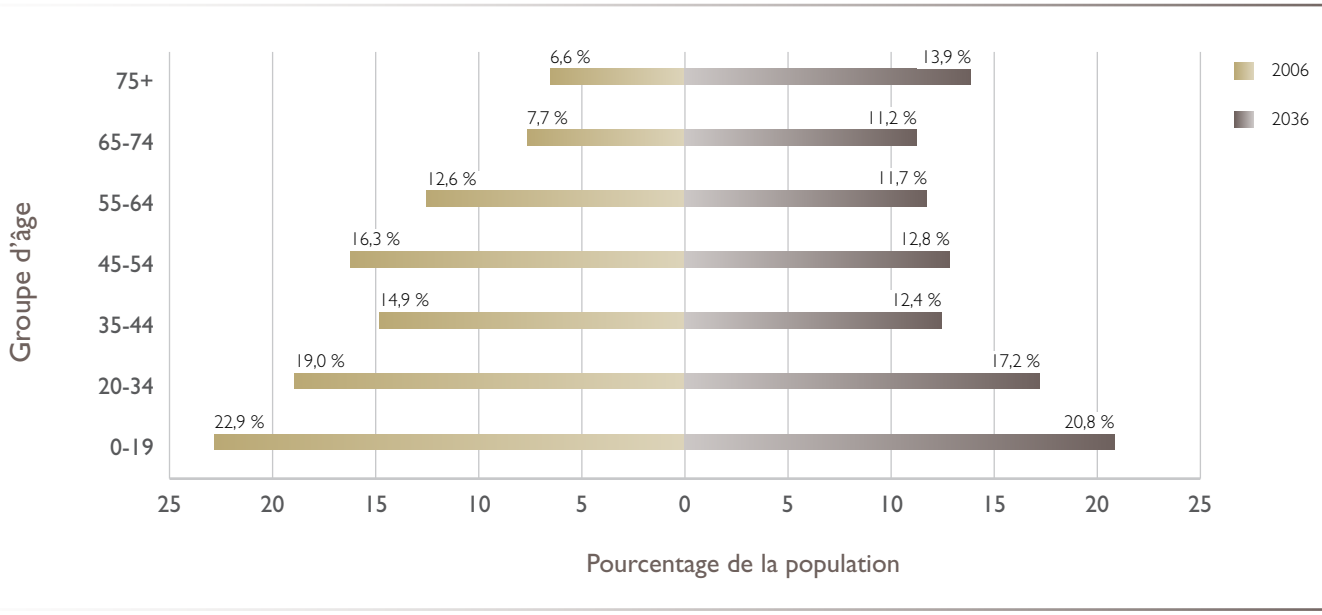


Source : Statistique Canada *Profils des communautés*, Recensement de 2006; Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territories*, 2010 publication nº 91-520-X au catalogue de Statistique Canada (projection de croisssance moyenne 1)

**Figure A6 :** Population actuelle et prévue selon l'âge, Ontario, 2006 et 2036

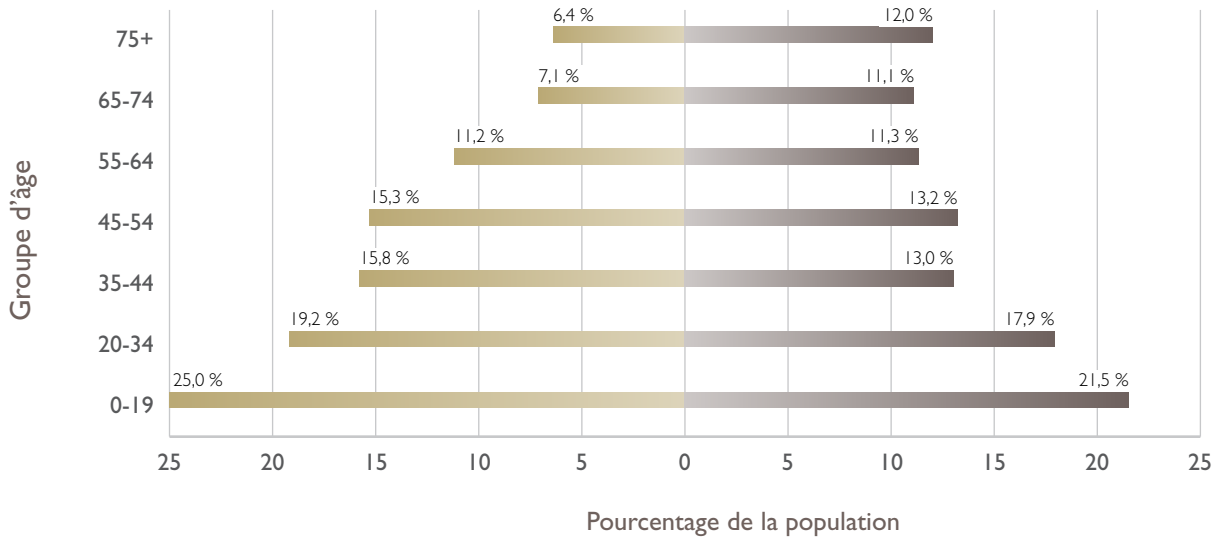


Source : Statistique Canada *Profils des communautés*, Recensement de 2006; Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territories*, 2010 publication nº 91-520-X au catalogue de Statistique Canada (projection de croisssance moyenne 1)

**Figure A7 :** Population actuelle et prévue selon l'âge, Manitoba, 2006 et 2036

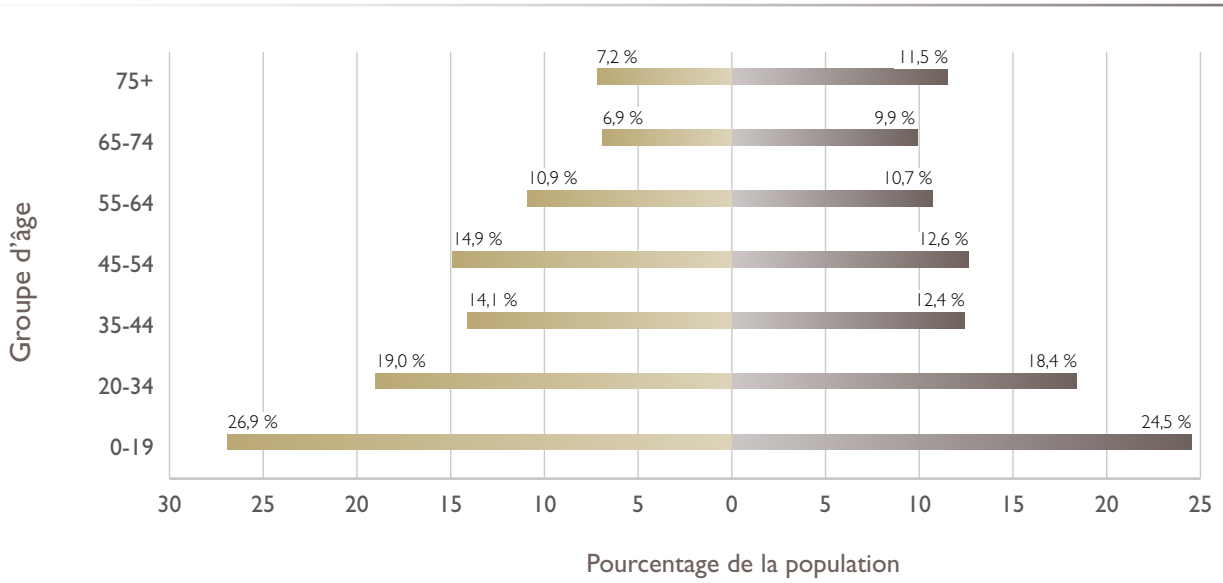


Source : Statistique Canada *Profils des communautés*, Recensement de 2006; Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territories*, 2010 publication nº 91-520-X au catalogue de Statistique Canada (projection de croisssance moyenne 1)

**Figure A8 :** Population actuelle et prévue selon l'âge, Saskatchewan, 2006 et 2036

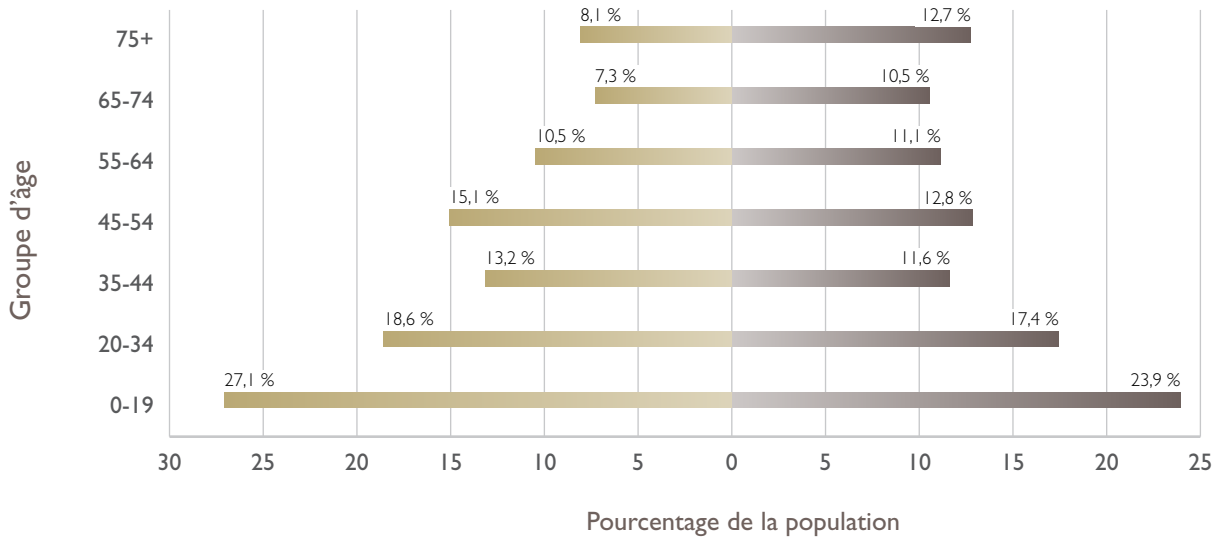


Source : Statistique Canada *Profils des communautés*, Recensement de 2006; Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territories*, 2010 publication nº 91-520-X au catalogue de Statistique Canada (projection de croisssance moyenne 1)

**Figure A9 :** Population actuelle et prévue selon l'âge, Alberta, 2006 et 2036

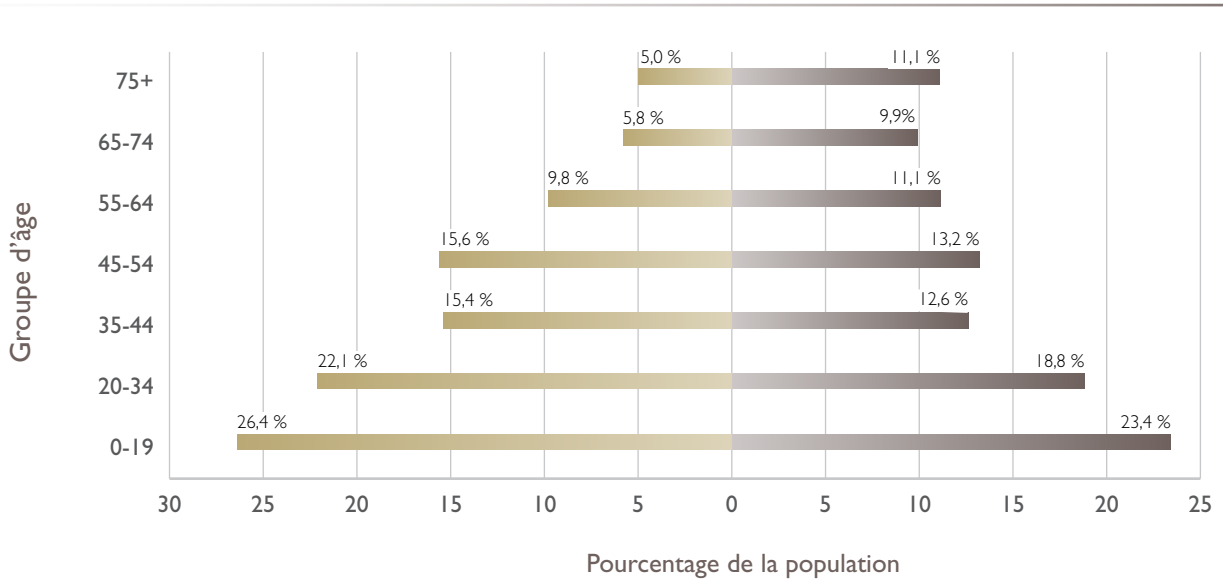


Source : Statistique Canada *Profils des communautés*, Recensement de 2006; Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territories*, 2010 publication nº 91-520-X au catalogue de Statistique Canada (projection de croisssance moyenne 1)

**Figure A10 :** Population actuelle et prévue selon l'âge, Colombie-Britannique, 2006 et 2036

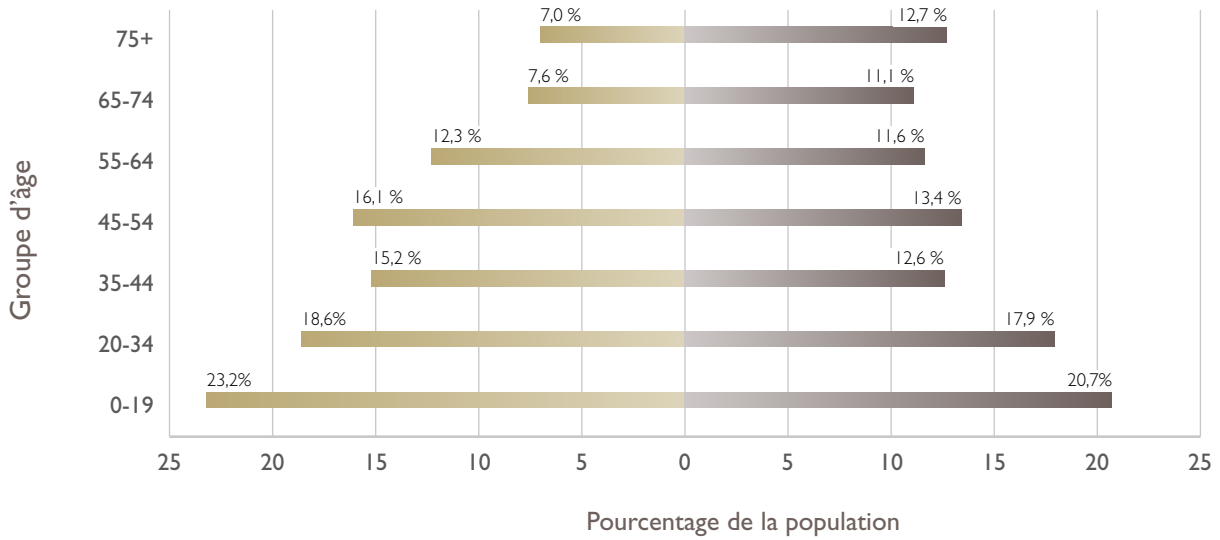


Source : Statistique Canada *Profils des communautés*, Recensement de 2006; Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territories*, 2010 publication nº 91-520-X au catalogue de Statistique Canada (projection de croisssance moyenne 1)

**Figure A11 :** Population actuelle et prévue selon l'âge, Yukon, 2006 et 2036

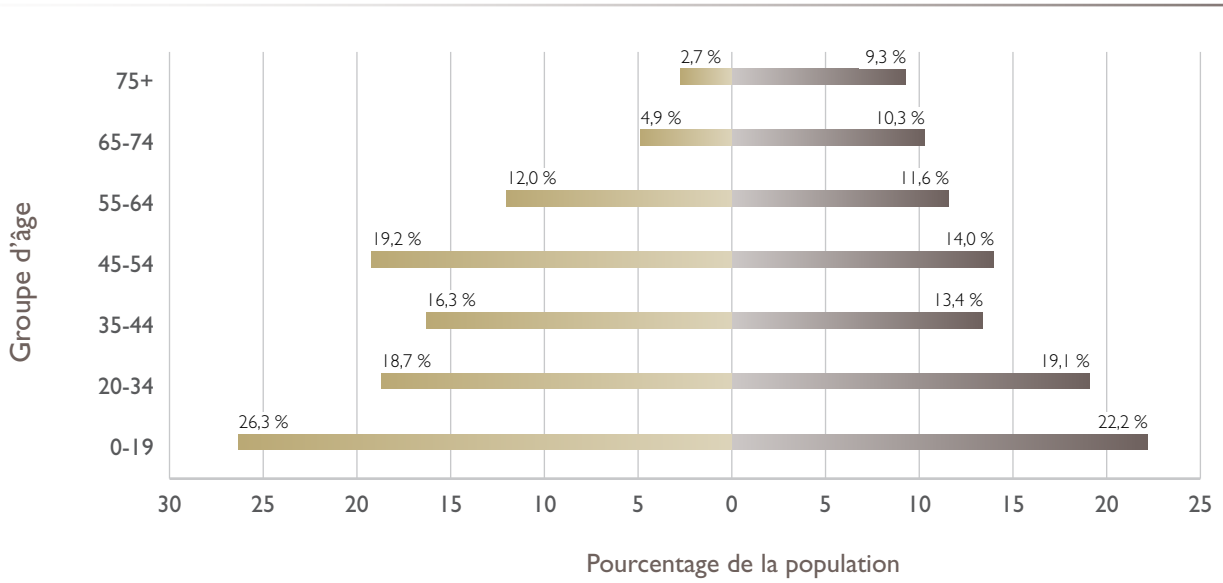


Source : Statistique Canada *Profils des communautés*, Recensement de 2006; Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territories*, 2010 publication nº 91-520-X au catalogue de Statistique Canada (projection de croisssance moyenne 1)

**Figure A12 :** Population actuelle et prévue selon l'âge, Territoires du Nord-Ouest, 2006 et 2036

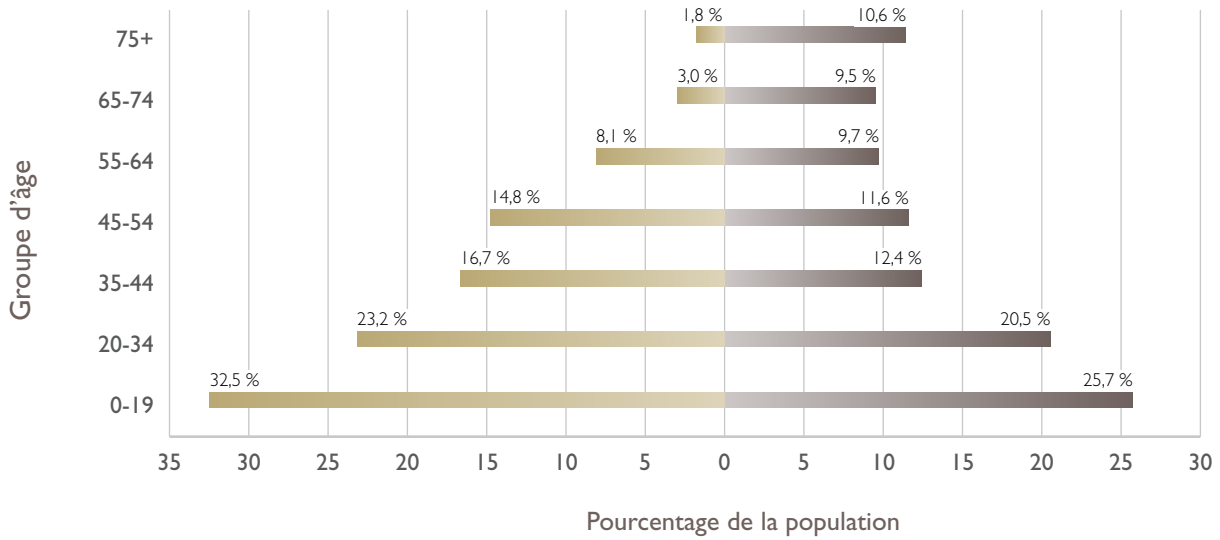


Source : Statistique Canada *Profils des communautés*, Recensement de 2006; Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territories*, 2010 publication nº 91-520-X au catalogue de Statistique Canada (projection de croisssance moyenne 1)

**Figure A13 :** Population actuelle et prévue selon l'âge, Nunavut, 2006 et 2036

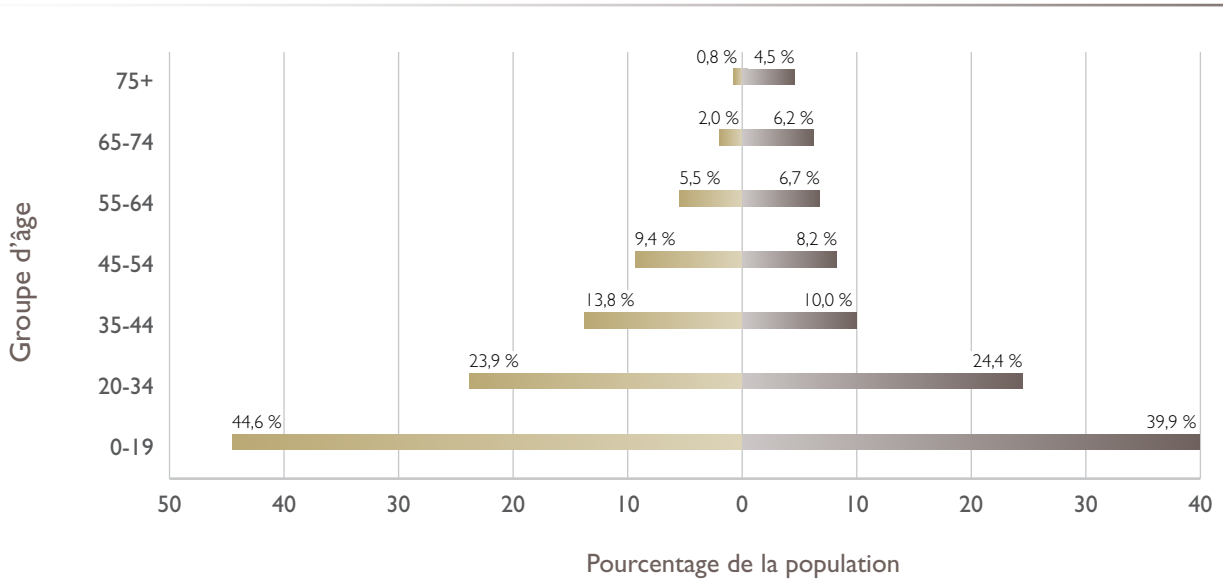


Source : Statistique Canada *Profils des communautés*, Recensement de 2006; Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territories*, 2010 publication nº 91-520-X au catalogue de Statistique Canada (projection de croisssance moyenne 1)

# BIBLIOGRAPHIE


Agrawal, S.K. « Neighbourhood Patterns and Housing Choices of Immigrants », document de travail sur l'immigration produit par la région de Peel, 2010.
www.peelregion.ca/social-services/pdfs/discussion-paper-4.pdf

Alama, E.Z. « The Experience of Sponsored Filipino Seniors in Providing Support to Immigrant Families in Canada: A Grounded Theory Inquiry », thèse de doctorat, Université de Calgary, 2009.
http://dspace.ucalgary.ca/bitstream/1880/47619/1/Alama_2009.pdf

Brown, W. M. et coll. « Revenus des Canadiens à l'âge de la retraite et en âge de travailler : prise en compte de la propriété », Statistique Canada, Série de documents de recherche sur l'analyse économique, nº 11F0027MWF2010064 au catalogue, 2010.
www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=11F0027M2010064&lang=fra

Bryant, T. et coll. « What Do Canadian Seniors Say Supports Their Quality of Life? Findings From a National Participatory Research Study », *Revue canadienne de santé publique*, vol. 95, nº 4 (2004), p. 299 à 303.

Chawla, R.K. « L'évolution des habitudes de dépenses des Canadiens âgés », *Perspectives*, 2005.
www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/11205/8982-fra.pdf

Clark, W. « Combien d'argent les personnes âgées consacrent-elles au logement? », *Tendances sociales canadiennes*, nº 78 (2005), p. 2 à 7.
www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2005002/article/8451-fra.pdf

Comité sénatorial spécial sur le vieillissement. Le vieillissement de la population, un phénomène à valoriser : rapport final, 2009.
www.parl.gc.ca/40/2/parlbus/commbus/senate/com-e/agei-e/rep-e/AgingFinalReport-f.pdf

Denton, M. et K. Kusch. « Well-being Throughout the Senior Years. An Issues Paper on Key Events and Transitions in Later Life », Université McMaster, Série de documents de recherche SEDAP, nº 165, 2006.
http://socserv.mcmaster.ca/qsep/p/qsep411.pdf

Florida, R. *Who's Your City: How the Creative Economy is Making Where to Live the Most Important Decision of Your Life*, Toronto, Random House, 2008.

Foot, D. et D. Stoffman *Boom Bust and Echo: Profiting from the Demographic Shift in the New Millennium*, Toronto, Macfarlane, Walter, and Ross, 1998.

Hébert, B.-P. et M. Luong. « Emploi de transition », *Perspectives,* Statistique Canada, 2008.
www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008111/pdf/10719-fra.pdf

Hodge, G. *The Geography of Aging: Preparing Communities for the Surge in Seniors*, Montréal et Kingston, Presse universitaire McGill-Queens, 2008.

Hurford, D. *Seniors Housing Development Forecast Tool: A Guide for Thinking About Developing Seniors Housing*, New Westminster, C.-B.: Real Estate Foundation of British Columbia for the Seniors Housing Program, 2002.
http://docs.google.com/viewer?a=v&q=cache:x9Jpa_6wL1sJ:www.seniorshousing.bc.ca/Library/SeniorsHousingDevelopmentForecastTool.pdf+Seniors+housing+preferences+Canada&hl=en&gl=ca&pid=bl&srcid=ADGEESjORukG9rJJ0EaNox6RYh-vPQ4H4bScogRw4K_Um83q7S8LVbAX6OQgSdgizaXG3YobhRIPoUhgJ9LjEybvzJgsefbHAeP_jJV-PlgTQQn3vRnceSNsU9NemUAcN08wpn08OFbD&sig=AHIEtbRZoxQOJu2iIMAjujbzvcgkBaUWgw

Institut Info-retraite BMO. « Des départs à la retraite retardés par la conjoncture », 2009.
www.bmo.com/pdf/mf/prospectus/fr/09-216_Retirement_Institute_Report_F_Final.pdf

Ipsos Reid. *Risques liés à la retraite : définir les horizons de retraite*, 2010, Rapport préparé pour l'Institut canadien des actuaires.
www.actuaries.ca/members/publications/2010/210037f.pdf

Lin, J. « Les changements de logement chez les personnes âgées », *Tendances sociales canadiennes*, nº 79 (2005), p. 22 à 26.
www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2005003/article/8969-fra.pdf

MapInfo, PSYTE Canada Advantage, s.d.
www.anysiteonline.com/canada/rtf_maps/PSYTE%20Canada%20Advantage%20Cluster%20Almanac.pdf

Miller, G., et coll. « Mobility Under Attack: Are Older Canadians Ready to Live Without Their Cars? » *Ontario Planning Journal,* vol. 21, nº 4 (2006).

Miller, G. et coll. « What drives quality of life for seniors? Driving », *The Globe and Mail*, 18 juillet 2007.

Mintz, J.M. *Rapport sommaire des travaux de recherche sur le niveau adéquat du revenu de retraite*, 2009.
www.fin.gc.ca/activty/pubs/pension/riar-narr-fra.asp

Northcott, H. *Changing Residence: The Geographic Mobility of Elderly Canadians*, Toronto, Butterworths, 1988.

Organisation de coopération et de développement économiques. *Les pensions dans les pays de l'OCDE 2009 : Panorama des systèmes de retraite*, 2009.
www.oecd.org/document/49/0,3746,fr_2649_34757_43065310_1_1_1_1,00.html

Organisation mondiale de la santé. *Global Age Friendly Cities: A Guide*, Genève, Éditions OMS, 2007.
www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2008002/article/10666-fra.pdf

Schellenberg, G. et Y. Ostrovsky. « Le casse-tête de la retraite : comment s'y retrouver », Rapport de l'Enquête sociale générale de 2007, *Tendances sociales canadiennes*, nº 86 (2008), p. 36 à 49.
www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2008002/article/10667-fra.pdf

Schellenberg, G. et Y. Ostrovsky. « Planification de retraite et attentes des travailleurs plus âgés : rapport de l'Enquête sociale générale de 2007 », *Tendances sociales canadiennes*, nº 86 (2008), p. 11 à 35.

Schellenberg, G. et coll. « Planifier sa retraite », *Tendances sociales canadiennes*, nº 78 (2005), p. 9 à 12.
http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection-R/Statcan/11-008-XIF/0020511-008-XIF.pdf

Société canadienne d'hypothèques et de logement. *Effets du vieillissement de la population canadienne sur le logement et les collectivités*, « Le Point en recherche », 2008.
www03.cmhc-schl.gc.ca/catalog/productDetail.cfm?cat=143&itm=18&lang=fr
&fr=1314208748996

Statistique Canada. *Régimes de pension au Canada*, 2009.
www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/100525/dq100525c-fra.htm

Statistique Canada. *Le patrimoine des Canadiens : un aperçu des résultats de l'Enquête sur la sécurité financière 2005*, Série des documents de recherche sur les pensions et le patrimoine, 2006, nº 13F0026MIF – nº 001 au catalogue, 2006.
www.statcan.gc.ca/pub/13f0026m/13f0026m2006001-fra.pdf

Turcotte, M. et G. Schellenberg. *Un portrait des aînés au Canada*, Ottawa, ministre de l'Industrie, 2007.
www.statcan.gc.ca/pub/89-519-x/89-519-x2006001-fra.pdf

Uppal, S. « L'activité des personnes âgées sur le marché du travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 11, nº 7 (2010), p. 5 à 20.
www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=75-001-x&lang=fra

Veenhof, B. et P. Timusk. « Les activités en ligne des baby-boomers et des aînés canadiens », *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, 2009.
http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2009002/article/10910-fra.htm

Wagnild, G. « Growing old at home », *Journal of Housing for the Elderly*, vol. 14, nº 2 (2001), p. 71 à 84.

Weeks, L.E. et coll. « The Influence of the Family on the Future Housing Preferences of Seniors in Canada », *Housing, Care and Support*, vol. 8, no 2 (2005), p. 29 à 40.